ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 26 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1035 ■

PHOSPHATE, AMMONIAC ET HÉLIUM

Les nouvelles ambitions industrielles algériennes

L'Algérie accélère sa stratégie de valorisation des ressources naturelles, avec pour objectif de réduire sa dépendance aux importations d'engrais et de renforcer ses exportations de produits industriels à forte valeur ajoutée. La commercialisation du phosphate concentré dès le premier trimestre 2027, l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba à la fin de la même année et le renforcement de la production d'hélium constituent les principaux axes de cette démarche. P 3



Chronique Eco

La souveraineté économique ne se construit pas dans les bureaux et sur les plateaux de télévision

P 16

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

L'ouverture à l'investissement privé se précise

Le Gouvernement poursuit les démarches visant à ouvrir les secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé. La mise en place des conditions juridiques, réglementaires et économiques nécessaires à l'arrivée de nouveaux opérateurs devrait permettre de renforcer les capacités nationales de transport, de développer le fret aérien et de diversifier les services logistiques, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

P 2

RÉDUCTION DU MÉTHANE

Un nouvel enjeu pour la compétitivité énergétique

L'Algérie œuvre à améliorer la performance environnementale de son secteur des hydrocarbures, à travers la réduction des émissions de méthane et le développement de systèmes de mesure et de surveillance conformes aux nouvelles exigences internationales, afin de renforcer sa compétitivité et de préserver sa position de partenaire énergétique fiable sur les marchés internationaux. C'est ce qu'a affirmé, hier à Alger, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

P 3

CONTRIBUTION

IA : sortir de la peur et de la précipitation pour reconstruire la confiance

Depuis l'arrivée massive de l'intelligence artificielle générative dans les entreprises et dans la vie quotidienne, deux discours semblent s'affronter. D'un côté, les annonces de rupture totale : disparition massive des emplois, perte de contrôle, déclassement de l'humain, voire scénarios d'effondrement. De l'autre, une course à l'adoption : automatiser le plus vite possible, multiplier les agents, réduire les coûts, remplacer des tâches, démontrer rapidement des gains de productivité.

Par Kaci-Kacem Aït Yalla

P 5

EXPORTATIONS PHARMACEUTIQUES

Saidal décroche un premier contrat de 6 millions de dollars avec le Niger P 2

MODERNISATION DU PORT DE DJEN DJEN

Les études d'extension finalisées d'ici fin 2026 P 3

F2IN 2026

L'Algérie réaffirme son engagement à accompagner le Niger P 4

EXPORTATIONS PHARMACEUTIQUES

Saidal décroche un premier contrat de 6 millions de dollars avec le Niger

L'industrie pharmaceutique algérienne franchit une nouvelle étape dans son ouverture sur les marchés africains. Un premier contrat d'exportation d'une valeur de 6 millions de dollars a été signé entre le groupe Saidal et l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques du Niger (ONPPC), portant sur la fourniture de produits pharmaceutiques issus de 11 laboratoires nationaux.

La cérémonie de signature s'est déroulée le 25 novembre à Niamey, en marge du Forum international « Investir au Niger » (F2IN 2026), sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

L'accord a été signé par le directeur général du groupe Saidal, Younes Bouarara, et le directeur par intérim de l'ONPPC, Hamidou Abdoulaye, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Ahmed Saadi.

Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, le groupe Saidal, mandaté par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, assurera la coordination des opérations techniques et logistiques. Les premières expéditions de produits pharmaceutiques sont attendues dans les prochains jours, avant le lancement de livraisons progressives jusqu'à l'exécution complète de la commande. En parallèle, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Agence nationale algérienne des produits pharmaceutiques et son homologue nigérienne chargée de la réglementation du secteur. Cet accord vise à renforcer la coopération technique et réglementaire entre les deux institutions, notamment à travers la facilitation des procédures d'enregistrement réciproque des médicaments, la formation des cadres nigériens aux normes de contrôle et l'échange d'expertises en matière de réglementation et de surveillance pharmaceutiques.

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

L'ouverture à l'investissement privé se précise

Le Gouvernement poursuit les démarches visant à ouvrir les secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé. La mise en place des conditions juridiques, réglementaires et économiques nécessaires à l'arrivée de nouveaux opérateurs devrait permettre de renforcer les capacités nationales de transport, de développer le fret aérien et de diversifier les services logistiques, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Par Z R.

Dans ce cadre, le Gouvernement a indiqué que les conditions juridiques, réglementaires et économiques nécessaires ont été réunies pour attirer les investisseurs privés et les encourager à contribuer au développement des activités de transport aérien et maritime, conformément aux instructions du président de la République visant à ouvrir le marché national à de nouveaux opérateurs.

L'accent a également été mis sur l'accélération du développement du fret aérien, à travers le renforcement des capacités d'intervention des entreprises nationales à l'international, l'élargissement du réseau de lignes et le renouvellement de la flotte, afin d'accroître les capacités de transport et de répondre aux besoins des opérateurs économiques.

Plusieurs autres dossiers, notamment la communication institutionnelle publique et la réhabilitation des zones forestières dégradées, ont également été examinés lors de cette réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Concernant le programme national de communication institutionnelle publique, le Gouvernement a indiqué que ce dernier vise à mettre en place une stratégie intégrée consacrant le principe constitutionnel du droit des citoyens à accéder à une information fiable et précise. Ce programme ambitionne également de développer une communication fondée sur la participation et la proximité avec les citoyens. Cette démarche globale prévoit notamment le renforcement de la formation du personnel, l'adoption des solutions technologiques les plus récentes, la garantie d'une circulation transparente et efficace de l'information, ainsi que la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité et la fiabilité de la communication institutionnelle.

Enfin, le Gouvernement a passé en revue le plan technique national de réhabilitation des zones forestières endommagées et de renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Élaboré en coordination avec les différents départements ministériels concernés et en concertation avec des experts en environnement et en changements climatiques, ce plan vise à assurer une meilleure protection du patrimoine forestier national.

Il repose principalement sur l'évaluation, le diagnostic et la classification des dommages causés aux écosystèmes et à la biodiversité, en fonction de leur gravité et des priorités d'intervention, ainsi que sur la réhabilitation du couvert végétal et la mise en œuvre de mesures préventives destinées à protéger les populations. Il prévoit également la délimitation des zones concernées par les interventions et l'intégration de la dimension climatique dans la stratégie globale de prévention.

AAPI

100 assiettes foncières prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur

Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé l'affectation de 100 nouvelles assiettes foncières réparties sur 13 wilayas, destinées à la réalisation de projets d'investissement, qui seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur, a indiqué hier un communique de l'Agence.

Cette approbation est intervenue lors de la réunion de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, tenue mardi au siège de l'Agence, sous la présidence de Abdelrazak Azab, président du Conseil, en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'organisation de l'Agence ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement.

Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 100 nouvelles assiettes foncières, d'une superficie globale de 100,29 hectares, réparties sur 13 wilayas, à savoir Constantine, El Meghaier, Khenchela, Béchar, Mostaganem, Batna, El Bayadh, Boumerdès, Oran, Annaba, Bouira, Jijel et Béni Abbès. Ces assiettes seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur.

L'ordre du jour de cette session a porté sur plusieurs points, notamment l'approbation de nouvelles assiettes foncières en vue de leur proposition sur la plateforme numérique de l'investisseur.

Il a également été question de l'examen et du traitement des dossiers des projets d'investissement candidats à l'obtention d'assiettes foncières précédemment proposés sur cette plateforme, ajoute le communique, précisant que le Conseil d'administration a, dans ce cadre, approuvé dix (10) projets d'investissement pour bénéficier du foncier économique, après examen des demandes introduites par leurs promoteurs.

Le Conseil d'administration de l'AAPI est composé des secrétaires généraux des secteurs ministériels chargés des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Energie, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi, conclut le communique de l'Agence.

R E.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT POUR L'ANNÉE 2026

L'Algérie enregistre son meilleur score

L'Algérie a enregistré, selon le rapport des Nations unies pour l'année 2026, son meilleur score à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG) depuis 2022, réalisant ainsi une avancée dans le processus de développement de l'administration électronique, tout en maintenant son classement dans la catégorie des pays à niveau élevé (IDEG élevé), indique mercredi un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN). L'Algérie a atteint en 2026 un score de 0,6317 à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG), contre 0,5956 en 2024 et 0,5611 en 2022, soit son niveau le plus élevé depuis 2022, selon la même source. Dans ce cadre, l'Algérie a enregistré une amélioration de son indice des services en ligne (OSI), dont le score est passé de 0,3320 en 2024 à 0,4363 en 2026, reflétant l'évolution du niveau des services gouvernementaux disponibles et les efforts déployés pour élargir leur numérisation et améliorer leur accessibilité aux citoyens. Cette évolution intervient dans le sillage des efforts nationaux continus visant à accélérer la transformation numérique, ainsi que des avancées structurelles et institutionnelles réalisées durant cette période, notamment la création du HCN en septembre 2023, en tant qu'instance supérieure chargée de piloter et de coordonner le processus de transformation numérique en Algérie. Ces efforts portent également sur le développement des systèmes d'information gouvernementaux, le renforcement de l'interopérabilité et de l'échange de données entre les secteurs, le lancement du Portail national des services numériques (Dzair Digital Services), et la poursuite de l'élargissement de l'éventail des services publics accessibles via ce portail, en collaboration avec les différents départements ministériels et établissements publics.

S'agissant de l'indice des services locaux en ligne (LOSI), son score s'est établi à 0,1485, celui-ci mesurant le niveau de développement des services numériques au niveau local.

Ce niveau met en évidence l'importance de poursuivre le développement des services publics numériques au niveau local et d'œuvrer à l'amélioration de leur couverture et de leur diversité, afin de répondre aux besoins des citoyens et d'accompagner les exigences de la transformation numérique au niveau des wilayas et des communes.

La composante participation et interaction (PE), relevant de l'indice des services électroniques (OSI), a également enregistré une valeur de 0,1034, selon la méthodologie actualisée adoptée par les Nations unies dans leur rapport de 2026.

Ce résultat reflète l'importance de renforcer les canaux d'interaction numérique entre l'administration et le citoyen et de développer les mécanismes de participation électronique permettant aux citoyens de contribuer à l'amélioration des services publics et d'exprimer leurs opinions et leurs observations à leur sujet.

Synthèse R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PHOSPHATE, AMMONIAC ET HÉLIUM

Les nouvelles ambitions industrielles algériennes

L'Algérie accélère sa stratégie de valorisation des ressources naturelles, avec pour objectif de réduire sa dépendance aux importations d'engrais et de renforcer ses exportations de produits industriels à forte valeur ajoutée. La commercialisation du phosphate concentré dès le premier trimestre 2027, l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba à la fin de la même année et le renforcement de la production d'hélium constituent les principaux axes de cette démarche.

Par Selma R.

Lors d'une réunion de travail consacrée à la production d'engrais et d'engrais composés, présidée mardi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, plusieurs échéances ont été fixées pour accélérer cette transformation. Selon un communiqué de la Présidence de la République, « avec l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba, fin 2027, l'Algérie se passera totalement, en 2028, des importations d'engrais et d'engrais composés ». Cette perspective repose sur le développement d'une chaîne industrielle intégrée, qui va de l'extraction du minerai à sa transformation chimique, en passant par le transport et la production d'engrais. Dans ce dispositif, le gisement de Bled El Hadba, situé dans la wilaya de Tébessa, occupe une place centrale. Le projet de phosphate intégré prévoit l'extraction de 10,5 millions de tonnes de phosphate brut par an, destinées notamment au complexe de transformation chimique d'Oued El Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras. Ce complexe doit produire près de 3 millions de tonnes d'engrais par an, dont 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 570 000 tonnes d'engrais azotés. La première phase du projet a été lancée en août et septembre derniers par Sonatrach et Sonarem, en partenariat avec les groupes Saipem et CHEC. Le développement de ces capacités doit permettre de sécuriser l'approvisionnement des unités de transformation et de couvrir les besoins nationaux, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'exportation. Par ailleurs, la valorisation du phosphate ne se limite pas à l'autosuffisance : elle doit aussi consolider la sécurité alimentaire et préserver les réserves de change, grâce à la réduction de la facture des importations d'engrais. La filière représente également un levier de diversification des exportations hors hydrocarbures, qui ont dépassé les 5 milliards de dollars en 2025.

En parallèle du phosphate, le gaz naturel constitue un atout majeur pour l'industrie des engrais. L'Algérie s'est imposée comme un acteur important dans la production d'engrais azotés, notamment l'urée et l'ammoniac, grâce aux complexes de Sorfert, AOA et Fertial, ce dernier étant détenu à 100 % par Asmidal, filiale de Sonatrach. Au cours des sept premiers mois de 2025, cette filière a généré plus de 1,25 milliard de dollars de recettes pour 3,53 millions de tonnes exportées, ce qui place l'Algérie parmi les principaux fournisseurs de l'Europe et de l'Inde. Le développement de la filière phosphatière viendra compléter ces capacités et renforcer l'intégration entre les ressources minières et les industries chimiques, dans le but d'accroître la transformation locale des matières premières et la valeur ajoutée industrielle. Cette chaîne s'appuiera sur la ligne ferroviaire minière Est, longue de 422 kilomètres entre Tébessa, Souk Ahras et Annaba, qui assurera le transport du phosphate vers les unités de transformation, puis l'acheminement des produits finis vers le port d'Annaba.

L'hélium, un autre levier de diversification

Le renforcement de la production de gaz hélium constitue un autre axe de la stratégie nationale de valorisation des ressources naturelles. Évoqué lors de la réunion présidée par Abdelmadjid Tebboune, ce projet vise à consolider les capacités industrielles de l'Algérie dans une filière à forte valeur ajoutée, tout en renforçant sa présence sur les marchés internationaux. Le pays dispose d'atouts importants dans cette activité. Selon les données de l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), il occupe le quatrième rang mondial des producteurs d'hélium, avec une production annuelle estimée à environ 11 millions de mètres cubes, soit près de 5,8 % de l'offre mondiale. Ses réserves sont évaluées à 1,8 milliard de mètres cubes, principalement localisées à Hassi R'Mel. Le développement de cette activité permettrait de tirer davantage de valeur des volumes de gaz traités, en diversifiant les produits commercialisés par les installations industrielles. L'hélium présente par ailleurs un intérêt stratégique en raison de ses applications dans plusieurs secteurs technologiques : il est notamment utilisé dans l'imagerie médicale par résonance magnétique, la fabrication des semi-conducteurs et les procédés de cryogénie. L'accroissement de sa production pourrait ainsi contribuer à consolider la position de l'Algérie auprès des marchés européens et américains, tout en élargissant ses recettes d'exportation hors hydrocarbures.

RÉDUCTION DU MÉTHANE

Un nouvel enjeu pour la compétitivité énergétique

L'Algérie œuvre à améliorer la performance environnementale de son secteur des hydrocarbures, à travers la réduction des émissions de méthane et le développement de systèmes de mesure et de surveillance conformes aux nouvelles exigences internationales, afin de renforcer sa compétitivité et de préserver sa position de partenaire énergétique fiable sur les marchés internationaux. C'est ce qu'a affirmé, hier à Alger, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la prospective au ministère des Hydrocarbures, Ismaïl Mustapha, à l'ouverture de la rencontre régionale pour l'Afrique du Nord consacrée à l'atténuation des émissions de méthane et aux enjeux commerciaux du secteur pétrolier et gazier, organisée sous le thème « Faire de la réduction des émissions de méthane une opportunité économique », le ministre a souligné que les mutations rapides des cadres réglementaires internationaux, notamment celles relatives aux normes sur le méthane, imposent aux pays producteurs et exportateurs d'énergie de poursuivre le développement de leurs systèmes de mesure, de déclaration et de vérification.

À cet égard, il a réaffirmé la volonté de l'Algérie de s'adapter à ces évolutions et d'améliorer continuellement la performance environnementale de son secteur des hydrocarbures, tout en préservant sa compétitivité et sa fiabilité en tant que fournisseur énergétique sur les marchés internationaux.

Mohamed Arkab a également insisté sur la nécessité d'adopter une approche coopérative équilibrée, tenant compte des capacités techniques et financières des pays producteurs, facilitant le transfert de technologies, le renforcement des compétences et la mobilisation des financements nécessaires, tout en garantissant la reconnaissance des systèmes nationaux fiables de mesure et de vérification. Dans cette perspective, le ministre a rappelé que l'Algérie avait engagé l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction des émissions de méthane et d'une feuille de route nationale pour le financement climatique. Il a également évoqué la signature récente de deux mémorandums d'entente avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, visant à renforcer la coopération internationale dans les domaines de la réduction des émissions et de la décarbonation. Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de renforcer la coordination régionale entre les pays d'Afrique du Nord, à travers la Commission africaine de l'énergie (AFREC), compte tenu des caractéristiques et des défis communs auxquels sont confrontés leurs secteurs des hydrocarbures. Cette coopération devrait notamment favoriser l'échange d'expertises, l'identification des défis techniques et institutionnels, ainsi que l'harmonisation des approches et des programmes de formation en matière de détection et de mesure des émissions. Le directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, a déclaré que l'expérience algérienne dans le secteur des hydrocarbures constitue une référence dont les pays africains peuvent s'inspirer notamment en matière de réduction des émissions de méthane et de valorisation économique de ce gaz. Dans une déclaration à l'APS, il a indiqué que la Commission "aspire à tirer profit de la grande expérience de l'Algérie en matière de réduction des émissions de méthane et dans le secteur de l'énergie en général, et à la transmettre aux pays africains".

Synthèse R E.

MODERNISATION DU PORT DE DJEN DJEN

Les études d'extension finalisées d'ici fin 2026

Par S R.

L'étude technique relative à l'extension du port de Djen Djen (wilaya de Jijel) sera bouclée d'ici la fin 2026, ce qui marque une avancée majeure pour ce chantier stratégique. Ce projet d'envergure prévoit la construction d'un nouveau quai de 3 000 mètres de long et de 20 mètres de profondeur, conçu pour recevoir les porte-conteneurs géants de dernière génération. À terme, cette infrastructure décuplera les capacités logistiques du pays et réduira les coûts du fret, ce qui renforcera la compétitivité des exportations algériennes. Véritable poumon économique de la wilaya de Jijel et plateforme majeure du bassin méditerranéen, le port de Djen Djen s'apprête à changer d'échelle. Le directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), Amar Guerine, a annoncé à la presse nationale que « l'étude relative à l'extension du port de Djen Djen sera finalisée à la fin de l'année en cours ». Il s'exprimait en marge d'une journée d'étude consacrée à la planification des infrastructures portuaires, organisée à l'occasion de la 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026).

Amar Guerine a par ailleurs précisé les principales caractéristiques de l'ouvrage projeté à Djen Djen. Le futur quai, long de 3 000 mètres et doté d'un tirant d'eau de 20 mètres, pourra accueillir des navires transportant jusqu'à 24 000 conteneurs équivalents vingt pieds (EVP). Ces capacités visent à renforcer le positionnement du port dans les échanges maritimes internationaux et à lui permettre de répondre à l'évolution du transport maritime de marchandises. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des infrastructures portuaires nationales, destinée à adapter leurs capacités aux exigences du commerce extérieur et à améliorer l'acheminement des marchandises. Cependant, l'enjeu ne se limite pas aux capacités d'accueil : il porte aussi sur la performance de l'ensemble de la chaîne logistique. Le directeur général de l'ANRIP a ainsi insisté sur la nécessité de relier les sites miniers et les unités de transformation aux ports par le réseau ferroviaire, afin d'assurer un acheminement plus fluide des matières premières et des produits destinés à l'exportation. Il a également souligné l'importance d'équiper les infrastructures portuaires modernes de moyens performants de chargement et de déchargement. L'objectif est de réduire les délais de traitement des navires et des conteneurs, tout en limitant les coûts logistiques supportés par les produits algériens sur les marchés extérieurs. Cette orientation répond à la politique de l'État, qui vise à renforcer la compétitivité du produit national à l'international en agissant sur les coûts de transport et les délais d'acheminement.

HUAWEI ALGÉRIE RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De nouveaux accords de coopération signés avec des universités et grandes écoles algériennes

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le secteur des technologies de l'information et de la communication, Huawei Algérie a organisé la cérémonie de signature d'un Mémorandum d'Entente avec huit Universités et Grandes Ecoles relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), marquant une nouvelle étape dans le développement des partenariats avec les établissements universitaires algériens.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renouvellement du Mémorandum d'Entente entre Huawei Algérie et le MESRS et vise à consolider les passerelles entre le monde académique et l'industrie technologique, notamment dans les domaines des technologies numériques et de l'innovation.
Les nouveaux partenariats concernent plusieurs établissements d'enseignement supérieur, universités et grandes écoles, notamment : Université d'El Tarf Chadli Bendjedid ; Université de Médéa Yahia Farès ; Université de Chlef Hassiba Benbouali ; Université de Khenchela Abbas Laghrour ; Université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi ; École Nationale Supérieure en Nanosciences et Nanotechnologies ; École Nationale Supérieure de Technologie des Systèmes Autonomes et National Polytechnic School of Oran Maurice Audin.
À travers cette démarche, Huawei Algérie réaffirme son engagement en faveur du développement des compétences numériques, de la valorisation des talents algériens et du rapprochement entre les établissements universitaires et les acteurs du secteur technologique.
Ces partenariats constituent également une opportunité de renforcer les échanges de connaissances, de promouvoir l'innovation et de contribuer à la préparation des compétences nationales aux exigences des métiers et des technologies de demain.
En consolidant sa coopération avec les universités et grandes écoles algériennes, Huawei Algérie entend poursuivre son engagement en faveur de l'écosystème numérique national et accompagner le développement des compétences et de l'expertise technologique en Algérie.
Il y a lieu de rappeler que Huawei Algérie est partenaire avec plus de 56 universités et grandes Ecoles en Algérie pour la création d'académies d'excellence en TIC ainsi que de la formation des étudiants et des enseignants dans le domaine.

R E.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Signature d'une convention-cadre entre la CNAS et Algérie Poste

Une convention-cadre a été signée, avant-hier mardi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et Algérie Poste, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed Hattab, et du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki.
Cette convention, signée par le directeur général par intérim de la CNAS, M. Khaled Khedim, et la directrice générale d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bechiri, s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation de la stratégie de l'Etat visant à accélérer la transformation numérique, à moderniser l'administration publique et à généraliser les moyens de paiement électronique".
Dans cette perspective, cette convention, qui s'inscrit dans le prolongement de la coopération entre les deux organismes, permettra de "moderniser et diversifier les moyens de paiement et de mettre en place des solutions de paiement électronique modernes, grâce à l'interconnexion des infrastructures numériques, au renforcement de l'interopérabilité ainsi qu'à la sécurisation des échanges de données et des transactions financières".
Elle vise également à "promouvoir la culture numérique et à organiser des campagnes conjointes de sensibilisation et de formation afin d'encourager l'adoption du paiement électronique et l'utilisation des portails numériques développés par la CNAS".
A cette occasion, M. Khedim a indiqué que cette convention témoigne de "la volonté des deux secteurs de renforcer la coordination et la complémentarité entre leurs institutions et d'unir leurs efforts en vue de développer le service public et d'en améliorer la qualité, à même de répondre aux attentes du citoyen et d'accompagner les transformations numériques que connaît le pays".
Elle traduit également "la volonté commune de poursuivre la coopération entre les deux institutions, de valoriser les acquis et d'ouvrir de nouvelles perspectives à un partenariat concret et durable, axé essentiellement sur l'amélioration de la prise en charge des assurés sociaux et des employeurs et la facilitation de l'accès aux services".
De son côté, Mme Bechiri a affirmé qu'"Algérie Poste, à travers sa contribution à l'accompagnement de la transformation numérique engagée par la CNAS, notamment via la carte +Chifa+, l'espace +El Hanaa+ et les autres services à distance, fait de la technologie un véritable moyen de simplifier les démarches et d'améliorer l'expérience des assurés sociaux, en leur garantissant un service facile d'accès et sécurisé, à la hauteur de
leur confiance". La signature de cette convention traduit "la volonté commune des deux établissements d'obtenir des résultats concrets permettant d'améliorer le niveau des services publics fournis au citoyen dans ce domaine", a-t-elle ajouté.

R E.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Une délégation algérienne examine à Addis-Abeba le renforcement de la coopération continentale avec des responsables de l'UA

La délégation algérienne participant aux travaux de la 5e Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA 2026), qui se déroule à Addis-Abeba (Ethiopie), du 23 au 27 novembre courant, a tenu une série de rencontres avec des responsables de l'Union africaine (UA), axées sur les voies et moyens de promouvoir la coopération africaine dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.
Représentant les ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, la délégation a tenu, sur instruction du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, une réunion de travail avec la commissaire de l'UA chargée de la Santé, des Affaires humanitaires et du Développement social (HHS), l'ambassadrice Amma Adomaa Twum-Amoah, consacrée à l'examen des voies et moyens de consolidation de la coopération intra-africaine et à l'échange d'expertises et d'expériences en vue de soutenir le développement de l'industrie pharmaceutique sur le continent, précise la même source.
La délégation a également effectué une visite de courtoisie à la vice-présidente de la Commission de l'UA, la diplomate algérienne Selma Malika Haddadi, en présence de plusieurs de ses collaborateurs. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer l'expérience algérienne en matière de couverture sanitaire et la dynamique que connaît le secteur pharmaceutique national, dans le cadre des efforts visant à renforcer la souveraineté sanitaire et à développer les systèmes de santé en Afrique. Dans la même optique, la délégation a rendu une visite de courtoisie à l'ambassade d'Algérie à Addis-Abeba, où elle a rencontré l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Ethiopie et son représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, et ce dans le cadre du renforcement de la coordination et de l'accompagnement de la participation algérienne à cet événement continental.
Outre des cadres des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, la délégation comprend le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ainsi que des cadres du groupe Saidal, conclut le communiqué.

APS

ALGER

Ouverture des travaux du 5e Congrès international de l'AADSML

Les travaux du 5e Congrès international, organisé par l'Académie algérienne pour le développement des sciences médico-légales (AADSML) ont débuté mercredi à Alger, avec pour thème: "La preuve scientifique en médecine légale".
Prennent part à ce congrès de deux jours, des spécialistes et des experts en médecine légale représentant l'Algérie et plusieurs autres pays, ainsi que des magistrats, des officiers de police judiciaire et des cadres spécialisés de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale. Ce congrès constitue une occasion de mettre en relief les progrès accomplis par l'Algérie dans le domaine de la médecine légale et de mettre en avant sa position de référence, particulièrement en Afrique. Il permettra aussi aux participants de prendre connaissance de l'importance de la médecine légale au service de la justice algérienne et de ses partenaires, à l'instar de la police judiciaire et des professionnels de la santé, ainsi que des justiciables et de leurs familles. Les participants à ce congrès scientifique aborderont plusieurs thématiques à même de faire connaître les nouveautés et les évolutions enregistrées dans le domaine de la médecine légale au service de la preuve scientifique.

APS

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 24 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg Moyenne	Maximum	Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	106	113	99	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	131	146	116	الطماطم	
	Oignon sec	111	119	103	البصل الجاف	
	Ail sec	899	978	820	الثوم الجاف	
	Carotte	112	121	102	الجزر	
	Navet	113	123	102	اللفت	
	Poivron	151	164	138	الفلفل الاخضر	
	Piment	156	171	140	الفلفل الحار	
	Courgette	118	129	107	الكوسة	
	Haricot vert	187	205	168	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	115	126	104	الخس	
Fruits frais	Orange	208	242	173	البرتقال	فواكه طازجة
	Clémentine	209	244	174	كليمونتين	
	Citron	194	217	171	الليمون	
	Pomme locale	435	528	341	التفاح المحلي	
	Datte	460	576	343	التمر	
	Grenade	178	211	145	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2243	2358	2127	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	427	439	414	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	0,20	4,54	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	830,00	0,00	0,00	1,45	118,57	-	1196	992 680,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1398,00	-0,14	-0,02	-0,13	7,54	7,65	13583	18 989 034,00
BIOPHARM	BIO	2 403,00	2405,00	0,08	1,17	-3,15	6,48	7,07	1000	2 405 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 994,00	1994,00	0,00	-0,08	-7,37	8,27	8,78	4260	8 494 440,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-0,06	-4,07	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,00	4,43	1,24	7,78	0	0,00

IA : sortir de la peur et de la précipitation pour reconstruire la confiance

Ni apocalypse, ni fuite en avant : apprendre à organiser durablement la relation Humain + IA

Par Kaci-Kacem Aït Yalla (*)

Depuis l'arrivée massive de l'intelligence artificielle générative dans les entreprises et dans la vie quotidienne, deux discours semblent s'affronter. D'un côté, les annonces de rupture totale : disparition massive des emplois, perte de contrôle, déclassement de l'humain, voire scénarios d'effondrement. De l'autre, une course à l'adoption : automatiser le plus vite possible, multiplier les agents, réduire les coûts, remplacer des tâches, démontrer rapidement des gains de productivité. Entre ces deux extrêmes, il existe pourtant une voie beaucoup plus réaliste. L'intelligence artificielle est là pour durer. Il faut donc cesser à la fois d'écouter les sirènes de l'apocalypse pendant que d'autres expérimentent, apprennent et prennent de l'avance, et de considérer que toute nouvelle capacité technologique doit immédiatement être déployée à grande échelle. Le temps de l'IA n'est ni celui de la panique ni celui de la précipitation. Il doit devenir celui de l'apprentissage organisé.

Une première erreur : avoir commencé par l'outil

Dans de nombreuses organisations, la question initiale a été :
« Que pouvons-nous automatiser ? »
Elle aurait peut-être dû être : « Que voulons-nous améliorer, et quelle place voulons-nous donner respectivement à l'humain et à la machine ? » Cette inversion paraît mineure. Elle change pourtant profondément la transformation.
Commencer par l'outil conduit naturellement à mesurer le nombre de tâches supprimées, les heures économisées ou le coût d'un processus.
Commencer par l'organisation oblige à se demander ce que l'on fera du temps libéré, comment évolueront les responsabilités, quelles nouvelles compétences seront nécessaires et surtout qui conservera la maîtrise des décisions importantes. La productivité est indispensable. Mais une entreprise n'est pas seulement une machine à produire plus vite.
Elle repose également sur l'expérience, la confiance, le dialogue, la connaissance implicite des métiers, la relation client, l'innovation et la capacité collective à décider dans des situations imparfaites. C'est précisément là que l'intelligence artificielle doit trouver sa place.

Le coût caché de la défiance

Nous découvrons aujourd'hui les conséquences d'une communication parfois excessivement centrée sur le remplacement de l'humain. Lorsqu'un salarié entend pendant plusieurs années que l'IA finira par accomplir son travail plus vite et à moindre coût, il serait surprenant qu'il accueille ensuite avec enthousiasme le nouvel assistant numérique que son entreprise lui propose. La défiance n'est donc pas nécessairement un rejet de la technologie. Elle peut être la conséquence rationnelle d'un récit mal construit. Et cette défiance a un coût. Des investissements sont réalisés sans adoption réelle. Des expérimentations se multiplient sans intégration dans les métiers. Des équipes utilisent clandestinement leurs propres outils. D'autres refusent les solutions officielles. Les directions cherchent des gains rapides tandis que les collaborateurs cherchent à comprendre ce que deviendra leur rôle. Le résultat est parfois paradoxal : une technologie destinée à améliorer la productivité crée d'abord de la complexité organisationnelle. Il faut aujourd'hui réparer cette relation.

Arrêter d'opposer l'humain et l'IA

L'un des débats les moins productifs consiste à se demander continuellement si l'IA remplacera l'être humain. La question pertinente est différente :
Quelle combinaison entre intelligence humaine et intelligence machine produit le meilleur résultat, au meilleur coût et avec le niveau de risque acceptable ? Certaines tâches doivent être automatisées. D'autres peuvent être assistées. Certaines décisions peuvent être préparées par l'IA. D'autres peuvent être exécutées automatiquement à l'intérieur d'un périmètre préalablement autorisé. Et certaines décisions, en raison de leur portée humaine, juridique, financière ou stratégique, doivent rester sous une autorité clairement identifiée. Il ne s'agit donc pas d'organiser une compétition entre l'homme et la machine. Il s'agit d'orchestrer leurs complémentarités.

Évaluer, tester, orchestrer, harmoniser

Une transformation IA durable pourrait reposer sur quatre verbes.

Évaluer
Avant de déployer, comprendre ce que le système sait réellement faire. Mesurer ses performances, mais aussi ses limites, ses erreurs, son coût, ses dépendances, sa consommation de ressources et les conséquences d'une défaillance. Toutes les IA ne se valent pas. Et toutes les fonctions de l'entreprise n'exigent pas le même niveau de fiabilité.

Tester
Il faut retrouver une logique industrielle. Un pilote limité vaut souvent mieux qu'une transformation générale décidée sur une présentation commerciale. Tester sur un périmètre précis permet de mesurer les gains réels, les erreurs, l'acceptabilité des utilisateurs et les conséquences organisationnelles. La preuve doit précéder la généralisation.

Orchestrer
Une entreprise ne fonctionnera probablement pas avec une seule intelligence artificielle. Elle combinera des modèles internes et externes, des outils spécialisés, des agents, des données privées, des systèmes historiques et des humains disposant de compétences et de responsabilités différentes. Le véritable enjeu deviendra donc moins la possession du « meilleur modèle » que la capacité à orchestrer intelligemment l'ensemble.

Harmoniser
C'est peut-être le chantier le plus difficile. Il ne suffit pas de connecter l'IA aux systèmes d'information. Il faut harmoniser son fonctionnement avec celui des personnes. Cela implique de préciser les rôles, les responsabilités, les droits d'accès, les niveaux de délégation, les mécanismes de validation et les procédures permettant de reprendre la main. Cette harmonisation est la condition d'une véritable confiance.

Optimiser aussi les ressources

La course actuelle à l'intelligence artificielle comporte un autre risque : croire que davantage de calcul, davantage de données et davantage de modèles conduisent mécaniquement à davantage de valeur. Ce n'est pas toujours vrai. L'avenir appartiendra probablement aussi aux architectures capables de choisir intelligemment leurs ressources. Un problème simple n'a pas besoin d'un modèle gigantesque. Certaines fonctions sensibles peuvent être exécutées localement. D'autres peuvent mobiliser ponctuellement une puissance distante.
Certaines données peuvent rester dans l'entreprise. Certaines tâches peuvent être réalisées par un modèle spécialisé beaucoup plus léger. L'optimisation économique de l'IA devra donc intégrer simultanément : coût, énergie, calcul, données, sécurité, confidentialité, latence, criticité et valeur produite.
La sobriété technologique ne signifie pas renoncer à la puissance. Elle consiste à utiliser la bonne puissance, au bon endroit, au bon moment.

La confiance doit être construite par la transparence

On parle aujourd'hui beaucoup de restaurer la confiance dans l'intelligence artificielle. Mais la confiance ne se décrète pas. Elle se construit.
Un collaborateur doit pouvoir comprendre pourquoi un outil lui est proposé, ce qu'il fait de ses données et comment son travail sera évalué. Un dirigeant doit connaître les dépendances du système qu'il déploie. Un client doit savoir lorsqu'une décision importante est assistée ou produite par une machine. Et lorsqu'un système intervient dans une décision critique, l'organisation doit pouvoir identifier clairement : qui a autorisé son utilisation, quel niveau d'autonomie lui a été accordé, qui peut l'interrompre et qui assume les conséquences de la décision. La transparence n'est donc pas seulement une exigence éthique. Elle devient une condition d'efficacité économique.

Human Authority / Machine Intelligence

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit l'approche développée par PACAH™.
Son principe est simple : Human Authority / Machine Intelligence.
L'intelligence de la machine peut observer, rechercher, analyser, simuler, anticiper, recommander et, dans certains cas, agir. Mais la capacité technique ne doit pas être confondue avec l'autorité. Il faut distinguer :
Capacité → Habilitation → Délégation → Recommandation → Décision → Action → Responsabilité. Cette séparation permet d'éviter deux erreurs symétriques. La première serait de maintenir artificiellement un humain dans toutes les opérations, y compris lorsque l'automatisation est parfaitement maîtrisée.
La seconde serait de transférer progressivement des décisions importantes à des systèmes simplement parce qu'ils sont devenus capables de les effectuer.
Entre les deux existe un espace considérable pour construire une intelligence véritablement augmentée.

De l'adoption de l'IA à sa cohabitation

Nous devons probablement changer de vocabulaire. Le sujet des prochaines années ne sera plus seulement « l'adoption de l'IA ». L'IA sera partout. Le véritable sujet deviendra celui de sa cohabitation avec les individus, les entreprises et les institutions. Cela nécessitera des règles, mais aussi une culture. Des technologies, mais aussi des compétences. Des investissements, mais aussi de la mesure. Des automatismes, mais aussi de la responsabilité. Et surtout une capacité à modifier progressivement les organisations sans détruire ce qui fait leur force.

Ne pas perdre une deuxième fois du temps

La première période de l'IA générative aura peut-être été celle des excès. Excès d'enthousiasme. Excès de peur. Excès de promesses. Excès de scénarios catastrophistes. La prochaine doit être beaucoup plus mature. Les entreprises et les États qui réussiront ne seront probablement ni ceux qui auront tout automatisé les premiers, ni ceux qui auront attendu que tous les risques disparaissent. Ils seront ceux qui auront appris le plus vite à évaluer, expérimenter, mesurer, corriger et orchestrer. Car pendant que certains annoncent continuellement l'apocalypse, d'autres apprennent. Et pendant que certains veulent déployer partout immédiatement, d'autres construisent méthodiquement les compétences et les architectures qui leur permettront de durer. L'enjeu n'est donc pas de choisir entre prudence et ambition. Il est de les réunir.

Conclusion

L'intelligence artificielle n'est ni un phénomène passager ni une technologie qu'il serait raisonnable d'ignorer. Elle accompagnera durablement l'évolution de nos entreprises, de nos métiers et de nos sociétés.
Nous avons donc le temps de bien faire. Mais nous n'avons plus le temps de ne rien faire. La bonne voie est probablement celle d'une progression structurée :
Évaluer.
Tester.
Orchestrer.
Harmoniser.
Mesurer.
Optimiser.
Puis construire progressivement une relation dans laquelle la machine apporte sa puissance et l'humain conserve sa capacité à orienter, arbitrer et assumer. Car la prochaine révolution ne sera peut-être pas celle de l'intelligence artificielle seule. Elle sera celle de la relation organisée entre l'intelligence humaine et l'intelligence machine. Et cette relation ne pourra durablement fonctionner que sur trois fondations :
Transparence → Confiance → Décision → Valeur.

Note: Cette analyse est le fruit d'une collaboration entre l'auteur et PACAH™, environnement d'intelligence augmentée fondé sur le principe "Human Authority / Machine Intelligence". L'auteur conserve l'autorité éditoriale, l'arbitrage et la décision finale sur les analyses, formulations et conclusions publiées.

(*) Analyste - Économie, intelligence artificielle et souveraineté

ILLIZI

Un vaste programme de vulgarisation agricole pour le développement des cultures stratégiques

Un vaste programme de vulgarisation agricole est déployé dans la wilaya d'Illizi en vue de promouvoir le développement des cultures stratégiques et d'accompagner les agriculteurs, a-t-on appris mardi de la Chambre locale d'agriculture (CA).
Destiné aux exploitants agricoles des périmètres de Rhourd-Nouss, dans la commune de Bordj Omar-Driss (Nord d'Illizi), ce programme, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle, porte essentiellement sur la vulgarisation agricole, la formation et l'accompagnement technique des agriculteurs, a précisé le président de la CA, Mohamed Ghouma.
Encadrées par des agronomes, les activités prévues comprennent l'organisation de sessions de formation consacrées aux différentes étapes de la conduite des cultures, notamment celles liées à la préparation des sols, les opérations de labours-semailles, les techniques d'irrigation et la protection phytosanitaire, selon le même responsable.
Et d'ajouter que ces actions sont menées en coordination avec les organismes concernés, la direction des services agricoles (DSA), l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres saharienne (ODAS), ainsi que des institutions spécialisés.
Ce programme prévoit également un accompagnement administratif portant notamment sur la délivrance de la carte d'agriculteur, la formation des cadres chargés de cette opération, avec le concours de l'ensemble des acteurs concernés, a-t-il conclu.

APS

TIMIMOUN

Raccordement de 150 logements au réseau de gaz naturel à Ksar Trouaya

Au moins 150 logements de Ksar Trouaya (commune de Timimoun) ont été raccordés au réseau de gaz naturel, à travers un linéaire de 6,1 km, afin de renforcer la couverture énergétique dans les ksour et zones d'habitation, a-t-on appris mercredi des responsables de la Société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz).
Le projet s'inscrit dans le cadre des programmes de développement local visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à répondre à leurs préoccupations, a précisé le directeur de Sonelgaz-Timimoun, Ahmed Benyoucef.
Il a précisé que le programme d'investissement de l'entreprise se poursuit afin d'englober les autres ksour et généraliser ainsi le raccordement au réseau de gaz naturel.

TISSEMSILT

Journée d'étude et de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale

L'agence de Tissemsilt de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé, mardi, une journée d'étude consacrée à l'importance de la déclaration des travailleurs auprès des assurances sociales, sous le slogan: "La déclaration des travailleurs, une protection de leurs droits".

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la culture de la déclaration des salariés et à sensibiliser les employeurs à l'importance de l'affiliation au système de sécurité sociale, indique-t-on.
Cette journée a connu la participation de représentants des agences de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et de la Caisse nationale des retraites (CNR), ainsi que de responsables d'organismes partenaires, notamment la direction de l'Emploi et l'Agence de wilaya de l'emploi. Des représentants d'entreprises publiques et privées de la wilaya ont également pris part à cette rencontre.
Le programme de cette journée d'étude a porté sur la présentation des obligations légales incombant aux employeurs, des mesures incitatives destinées à promouvoir l'emploi, ainsi que des aspects juridiques et procéduraux liés à la déclaration des travailleurs et au recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Les participants ont également été informés des moyens de paiement électronique proposés par la CNAS, dans le cadre de sa démarche de modernisation de ses services et de numérisation de ses transactions. A ce propos, le chargé de la communication de l'agence, Mohamed Benkhelfa, a indiqué que cette rencontre vise à rappeler aux employeurs l'importance du respect de leurs obligations légales, notamment la déclaration de leur activité et leur affiliation à la sécurité sociale, la déclaration des travailleurs, la déclaration et le paiement des cotisations dues, ainsi que le dépôt de la déclaration annuelle des salaires. Il a ajouté que cette rencontre constitue également une occasion de faire connaître les différents services électroniques mis à la disposition des employeurs par la CNAS, afin de simplifier les procédures administratives et de faciliter leurs démarches.
Parmi ces services figure notamment l'espace numérique "El-Hanaa", qui permet d'effectuer les déclarations à distance, ainsi que les services de déclaration des cotisations de sécurité sociale et de paiement électronique. A cela s'ajoute le service de prélèvement automatique des cotisations, qui contribue à réduire les démarches administratives et à rapprocher les services des usagers. Enfin, la même source a souligné que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre du renforcement de la communication avec les employeurs et de la promotion des facilités légales et des outils numériques disponibles.
Cette initiative vise ainsi à encourager la déclaration régulière des travailleurs et à garantir aux salariés leurs droits en matière de couverture sociale, ainsi que l'accès aux différentes prestations et services assurés par la Caisse.

APS

UNIVERSITÉ BATNA 2

Ouverture des premières journées nationales universitaires de génie civil

Les premières journées nationales universitaires de génie civil se sont ouvertes mardi, à la bibliothèque centrale de l'université "Mostefa Ben Boulaïd" (Batna 2) sous le thème "L'innovation scientifique et technologique au service du génie civil durable".
Dr. Mohamed Saadi, président du comité scientifique de la rencontre, organisée par la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de cette université, a indiqué que ces journées visent à "promouvoir la recherche scientifique et l'innovation, consolider les échanges entre chercheurs et professionnels, encourager l'innovation dans le domaine des matériaux de construction amis de l'environnement et recyclables en plus de la promotion des technologies numériques et le développement d'approches durables de conception et de construction". Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université Batna 2, Mohamed Yazid Makhloufi, a indiqué cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre de mise en œuvre du programme annuel de la direction de la vie estudiantine du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique 2026-2027.
La rencontre, a ajouté la même source, réunit des chercheurs et doctorants de sept universités du pays ainsi que des professionnels pour faire le point sur les plus récentes évolutions du domaine du génie civil, échanger les expériences et raccorder la production des universités et leurs laboratoires aux besoins du marché du bâtiment, des travaux publics et des infrastructures de base.
De son côté, Dr. Sedika Mehamdi, cheffe du département de génie civile à l'université de Bouira, a estimé que ces journées sont une opportunité d'échange des expériences et des savoirs entre les chercheurs et universitaires du pays, confronter leurs approches des problèmes et solutions techniques en génie civil durable, rapprocher et contribuer à l'encadrement des étudiants à travers le contact avec les spécialistes.
Le programme de ces journées comportent des conférences et ateliers techniques sur "l'intelligence artificielle, le numérisation et les technologies naissantes en génie civil", "les matériaux innovants amis de l'environnement et l'économie circulaire", "la géotechnie durable et l'innovation dans le traitement du sol", "les ouvrages intelligents, la durabilité des ouvrages et leur réhabilitation", "les routes, le transport et les infrastructures durables" et "l'hydraulique, l'environnement et la gestion durable des ressources hydriques" outre les contributions des étudiants des universités participantes pour un génie civil durable, a-t-on indiqué.

R E.

IN-SALAH

Les travaux de modernisation de 123 km de la RN-1 en cours de réalisation

Des travaux de réhabilitation et de modernisation portant sur un tronçon de 123 km de la route nationale RN-1 sont en cours de réalisation dans la wilaya d'In-Salah, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale des travaux publics (DTP).
S'inscrivant dans le cadre de plusieurs programmes de développement couvrant la période 2023-2026, ces opérations visent à améliorer les conditions de circulation et de sécurité des usagers de cet axe routier, reliant la ville d'In-Salah aux limites administratives de la wilaya d'El-Meniaa, sur une distance de 200 km, a précisé le directeur du secteur, Aïssa Bouhalfaya.
Le projet porte, dans son ensemble, sur une dizaine de lots, dont les taux d'avancement des travaux varient entre 15 à 85%, tandis que d'autres opérations sont encore au stade de finalisation des procédures administratives et de préparations des marchés, selon la même source.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts consentis pour le renforcement et la modernisation de cette infrastructure routière stratégique, qui relie le Nord au Sud du pays et constitue un axe majeur de la route transsaharienne, a-t-on indiqué.

OUM EL BOUAGHI

Plus 500 millions DA pour les opérations de renforcement de l'approvisionnement en eau potable

Une enveloppe financière de plus 500 millions DA a été allouée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi pour les opérations de renforcement de l'approvisionnement de la population en eau potable dans le cadre du programme d'urgence du secteur de l'hydraulique (2026), a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur.
Le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Lakhdar Mesaad, a précisé à l'APS que cette enveloppe financière est destinée à l'exécution de dix opérations dans les communes d'Ain Fakroun, de Souk Naamane, d'Ain M'lila, d'El Amiria, d'Ain Kercha, d'Ain Beida, d'Ouled Kacem et d'El Belala.
Ces opérations portent sur la réalisation de canalisations de pompage et de distribution, la réalisation et l'équipement de stations de pompage, l'acquisition d'un camion-citerne d'une capacité de 6.000 litres outre l'acquisition de pompes et équipements pour sécuriser l'opération de pompage depuis le barrage d'Ourkiss, situé dans la commune d'Ain Fakroun, selon la même source.
M. Messaad a précisé que les entreprises de réalisation ont été désignées pour la réalisation de ces opérations dont les travaux débuteront "avant la fin de l'année en cours" et devront être réceptionnées "avant la fin du premier trimestre 2027".

APS

Cohérence et incohérence du processus d'institutionnalisation

1ere partie

Les incohérences du processus d'institutionnalisation, qui peuvent résulter de l'importation d'institutions allogènes par la société pour produire son autonomie, n'empêcheront pas une cohérence globale de s'établir : une complémentarité des institutions finira par s'imposer. Ce sont les cohérences et incohérences du système institutionnel qui font la dynamique du processus d'institutionnalisation. Tout dépend de ce qui l'emportera, des cohérences ou des incohérences. On distinguera dans le processus trois moments. De la complémentarité de ces moments dépendra celle des institutions. Il en résultera des équilibres, optimaux ou non optimaux, qui seront particulièrement explicites dans la performance économique.

Par Arezki DERGUINI (*)

Quatre auteurs nous permettent d'envisager la question économique du point de vue du processus d'institutionnalisation. La mise en rapport de la question économique, par l'entremise des travaux de Masahiko Aoki[1], chez le philosophe marocain Taha Abderrahmane[2], la politologue singapourienne Yuen Yuen Ang[3] et l'économiste italo-anglo-américaine Mariana Mazzucato[4], mérite d'être envisagée du point de vue d'une logique différente de celle qui consiste à distinguer des domaines, à attribuer à chacun une fonction particulière, puis à les réunir dans une synthèse. Il ne s'agira pas de juxtaposer trois pensées qui seraient respectivement éthique, institutionnelle et politique. Il s'agira de comprendre comment elles expriment trois moments d'un même processus de transformation sociale et économique. Trois moments qui se comprennent, se complètent et se substituent l'un à l'autre.

Cette démarche repose sur une conception unitaire des contraires. Les choses ne sont pas des essences, les contraires ne sont pas des termes qui s'excluent radicalement dont il faudrait choisir l'un ou l'autre comme le fait la logique aristotélicienne. Ils sont les deux aspects d'un processus de différenciation. Ils sont l'un dans l'autre, s'opposent sans cesser d'être complémentaires, de se substituer l'un à l'autre, se transformant réciproquement. Ainsi, comme on le verra, l'intériorisation d'une norme, sa stabilisation institutionnelle et sa projection dans un projet collectif ne constituent pas trois opérations indépendantes, mais trois opérations qui procèdent l'une de l'autre, agissent l'une sur l'autre. Chacune présuppose les deux autres, tout en pouvant, dans certaines circonstances, en compenser l'absence ou la faiblesse. Avec nos trois auteurs, nous retiendrons trois moments dans un tel processus d'institutionnalisation :

1. L'incorporation : une norme, une représentation ou une finalité devient une disposition qui oriente les conduites. C'est le point d'entrée privilégié par Taha Abderrahmane dans le processus d'institutionnalisation.
2. La stabilisation : les conduites et les interactions produisent des régularités, des complémentarités et des institutions qui rendent les interdépendances relativement prévisibles. C'est le point d'entrée privilégié par Yuen Yuen Ang, éclairé par M. Aoki.
3. La projection : une société se donne des orientations, formule des objectifs collectifs et mobilise ses capacités pour transformer son environnement. C'est le point d'entrée privilégié de Mariana Mazzucato.

Ces trois moments ne sont ni des étapes chronologiques obligatoires ni des niveaux hiérarchiques. Ils sont les dimensions interdépendantes d'un processus circulaire qui interagissent entre elles.

L'apport de Masahiko Aoki est déterminant pour comprendre le processus d'institutionnalisation : l'institution qui est comme la cristallisation du processus est ce qui permet aux représentations et aux anticipations des acteurs de se stabiliser dans des formes de coordination, tout en restant susceptible d'être transformé par leurs interactions.

Cette lecture prend une signification particulière dans une économie postcoloniale. Le problème n'est pas seulement de construire des institutions efficaces ou de définir une politique de développement. Il est de rétablir la circulation entre des normes héritées, des pratiques sociales, des institutions et des projets collectifs, circulation que l'histoire coloniale et les trajectoires économiques ultérieures ont pu désarticuler.

Les différentes approches de la question économique chez les trois penseurs

Taha Abderrahmane : l'incorporation de la responsabilité dans l'action économique

Le paradigme de Taha Abderrahmane est l'i'timāniyya, ou fiducie, il place la responsabilité au fondement de la relation humaine au monde. La question économique de Taha Abderrahmane ne part pas de la production, de l'échange ou de l'accumulation. Elle part de la manière dont l'homme se rapporte au monde, à ce qu'il fait, à ce qu'il possède et aux conséquences de son action. Elle se situe au cœur du processus d'institutionnalisation et comme le plan d'immanence qui parcourt les trois moments du processus.

Son paradigme de l'i'timāniyya introduit une conception de l'homme qui ne se définit pas uniquement par ses droits, ses intérêts ou ses capacités d'appropriation, mais par la responsabilité qui lui est confiée dans le monde et la société. Cette perspective modifie la compréhension de l'activité économique. Les ressources ne sont plus simplement des moyens disponibles pour satisfaire des besoins. Elles sont aussi des objets de responsabilité. Le savoir, le travail, la richesse, les institutions et le pouvoir engagent celui qui les mobilise. L'économie devient ainsi un lieu où se manifeste une certaine manière d'habiter le monde et de se rapporter aux autres.

Mais ce qui importe ici est la place de l'incorporation. Une règle ne devient véritablement opérante que lorsqu'elle cesse d'être seulement une prescription extérieure pour devenir une disposition qui oriente les comportements. Une norme peut être juridiquement imposée sans être socialement reconnue. Elle peut être respectée par crainte de la sanction sans être intériorisée. La question de Taha est donc celle du passage de la règle à la conviction, de la prescription à la disposition, de l'obligation extérieure à la responsabilité incorporée.

Cette dimension ne concerne pas seulement la conscience individuelle. Elle intéresse la constitution des relations sociales : confiance, réciprocité, respect des engagements et responsabilité à l'égard des conséquences de l'action.

Taha permet ainsi de penser le moment où les relations économiques acquièrent une signification et une légitimité pour les acteurs qui les font vivre.

Mais ce moment ne se suffit pas à lui-même. Une responsabilité intériorisée ne produit pas automatiquement les institutions capables de l'organiser. Des institutions incapables de l'organiser mettent en doute une telle responsabilité. Elle peut même coexister avec des pratiques collectives contradictoires.

C'est précisément ce rapport de la disposition à l'institution que l'approche d'Ang permet d'examiner.

Yuen Yuen Ang : la stabilisation des interdépendances par la co-évolution institutionnelle

Yuen Yuen Ang étudie la construction des capacités et la co-évolution des institutions et des marchés, notamment à partir de l'expérience chinoise. Ang déplace le regard de la disposition des acteurs vers les relations qu'ils entretiennent et les institutions qui émergent de leurs interactions.

Son point de départ n'est pas une institution idéale qu'il faudrait introduire dans une société. Il est la situation historique et institutionnelle dans laquelle les acteurs se trouvent effectivement. Sa proposition « Using What You Have » est particulièrement significative : le développement doit commencer par la mobilisation et la transformation des ressources, des pratiques et des institutions existantes, plutôt que par l'attente de conditions idéales ou l'imposition d'institutions exemplaires. Cela ne signifie pas qu'il faille conserver les institutions existantes. Cela signifie qu'on ne peut pas les transformer sans transformer les relations sociales qui les (re)produisent. Dans cette perspective, les institutions et les marchés se construisent réciproquement. Les institutions rendent possibles certaines formes d'échange et de coopération ; les échanges et les interactions transforment à leur tour les institutions. Le développement est donc un processus de co-évolution.

Ang adresse la question du développement au travers d'un processus d'institutionnalisation endogène. Le cadre théorique qu'elle développe, le développement co évolutif (coevolutionary development), décrit précisément la manière dont les institutions se transforment au fil du temps, mais par un processus non linéaire, réciproque et souvent improvisé.

Il faut ici insister sur un point : les pratiques informelles ne sont pas nécessairement des obstacles à la modernisation. Elles peuvent constituer des ressources de coordination, des formes de confiance et des mécanismes d'apprentissage. Mais elles peuvent aussi entretenir des relations de dépendance, de fermeture et de prédation. Leur signification dépend des complémentarités qu'elles entretiennent avec les autres institutions.

Ang nous permet ainsi de comprendre le moment de la stabilisation : comment des comportements, des attentes et des représentations deviennent des régularités suffisamment partagées pour organiser durablement les interdépendances.

Ce moment n'est pas celui de la simple reproduction. La stabilisation peut rendre possible la transformation. Une institution stabilise certaines relations tout en ouvrant la possibilité d'en transformer d'autres.

(A suivre)

Notes

[1] Toward a Comparative Institutional Analysis. Cambridge, MIT Press, 2001. Institutions as Cognitive Media: A Theory of Institutional Change. Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
[2] Mohammed Hashas, Islamic Ethics and the Trusteeship Paradigm, Brill, 2020.
[3] How China Escaped the Poverty Trap. Cornell University Press. 2016.
[4] Mission Economy. A moonshot guide to changing capitalism (2021). (Mission Économie. Fayard. 2022). Governing the Economics of the Common Good (2023).

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif, ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

SANCTIONS AMÉRICAINES

Le rial iranien chute à 2,82 millions pour un dollar sur le marché noir

Le rial, la monnaie iranienne, a plongé sur le marché officieux mardi, au lendemain de l'annonce de nouvelles sanctions américaines visant à assécher les ressources financières de l'Iran, dont la Banque centrale a minimisé la portée.

Le département d'État a annoncé lundi ces mesures visant "plus de vingt bureaux de change, sociétés écrans et particuliers en Iran, aux Émirats arabes unis, en Turquie et à Hong Kong, qui soutiennent le système bancaire parallèle iranien".

Après avoir déclenché la guerre au Moyen-Orient par des frappes conjointes avec Israël contre Téhéran fin février, les États-Unis ont lancé en août une campagne dite d'asphyxie économique du pays.

Mardi, le dollar américain s'échangeait autour de 2,82 millions de rials, contre environ 2,68 millions la veille, selon des sites internet qui suivent les taux du marché noir. Au début de la guerre, il valait 1,7 million de rials.

L'euro valait également environ 3,07 millions de rials, contre 2,94 millions lundi, selon ces sites.

Le gouverneur de la Banque centrale, Abdolnaser Hemmati, a minimisé l'impact des nouvelles sanctions, affirmant que les États-Unis semblaient avoir "épuisé leurs cibles".

L'une des sociétés visées, le centre Iran Currency and Gold Exchange, "n'est qu'une plateforme d'enregistrement des transactions", "visible de tous", a-t-il affirmé, cité par l'agence Tasnim.

Selon le Trésor américain, près de 15 milliards de dollars de transactions suspectes liées à l'Iran ont été signalées entre janvier 2025 et août 2026.

Téhéran a affirmé lundi qu'il ferait usage de "tous les moyens" à sa disposition pour contrer la campagne économique américaine, qualifiée "d'acte d'agression militaire".

Depuis le début de la guerre, qui s'enlise, l'Iran revendique le contrôle du détroit d'Ormuz, stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures, et s'en prend régulièrement aux navires qui tentent de l'emprunter sans son autorisation.

Les États-Unis ont imposé en représailles en avril un blocus naval et escortent des pétroliers le long des côtes omanaises.

Ils ont aussi annoncé un dispositif pour bloquer les routes terrestres menant en Iran, qualifié de "pleinement opérationnel" par Donald Trump début novembre.

"Les États-Unis ne parviendront jamais à imposer le blocus économique qu'ils cherchent à mettre en oeuvre", avaient de leur côté alors déclaré les Gardiens de la Révolution, puissante force armée de la République islamique.

R I.

« AMBITION AFRICA »

L'Egypte mise sur ses 7 milliards d'euros d'investissements français pour attirer de nouveaux groupes

Avec quelque 180 filiales d'entreprises françaises qui opèrent dans le pays et génèrent plus de 50 000 emplois, l'Egypte est devenue une vraie plateforme industrielle pour la France. Ces liens avec la France et plus généralement avec l'Europe offre, selon lui, des possibilités de rapprochement entre les entreprises africaines, les capacités de production et de distribution égyptiennes et les marchés européens.

Fort de 7 milliards d'euros d'investissements français déjà réalisés, le ministre de la Planification et du Développement économique, Ahmed Rostom, a invité mardi 24 novembre les entreprises françaises et africaines à développer leurs activités de production et d'exportation depuis l'Egypte vers les marchés régionaux, lors de la conférence « Ambition Africa » à Paris, selon un communiqué ministériel.

Le ministre a détaillé la présence économique française sur le sol égyptien : quelque 180 filiales d'entreprises françaises opèrent dans le pays et génèrent plus de 50 000 emplois, tandis que les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 3,07 milliards d'euros en 2025. « L'Egypte est devenue une plateforme de production, de fabrication, d'exportation et d'expansion régionale », a-t-il affirmé, soulignant que les accords commerciaux du Caire ouvrent l'accès à un marché de près de 1,5 milliard de consommateurs.

Une croissance portée par les secteurs productifs

Sur le plan macroéconomique, Ahmed Rostom a mis en avant la résilience de l'économie nationale, qui a enregistré un taux de croissance de 5,1 % durant l'exercice 2025/2026, en nette hausse par rapport aux 4,4 % de l'année précédente, avant d'atteindre 4,9 % au premier trimestre de l'exercice 2026/2027.

Cette accélération reflète la reprise des secteurs productifs et des services, notamment les industries manufacturières, le commerce et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le ministre a précisé que « la priorité du gouvernement consiste désormais à consolider cette dynamique en renforçant le rôle du secteur privé, afin d'accroître la compétitivité, de stimuler les investissements à long terme et de créer des emplois durables ».

Le ministre a cité plusieurs secteurs offrant des perspectives aux entreprises françaises, notamment l'agroalimentaire, les médicaments, la chimie, le textile, les composants automobiles, l'électronique, les énergies renouvelables et la logistique.

Il a également mis en avant les possibilités offertes par la zone économique du canal de Suez dans la fabrication, le stockage, l'assemblage et les services à valeur ajoutée.

Intégration des chaînes de valeur Afrique-Europe

A l'échelle du continent, Rostom a appelé à renforcer les partenariats économiques entre pays africains, à développer les chaînes de valeur régionales et à encourager la fabrication conjointe.

« Le commerce entre l'Egypte et les marchés africains s'est élevé à environ 9,7 milliards de dollars en 2025, dont 7,8 milliards de dollars d'exportations égyptiennes », a-t-il précisé.

Il a également relevé que l'Union européenne représentait 24,6 % du commerce extérieur égyptien en 2025, avec des échanges de marchandises évalués à 32,3 milliards d'euros.

Ces liens commerciaux offrent, selon lui, des possibilités de rapprochement entre les entreprises africaines, les capacités de production et de distribution égyptiennes et les marchés européens et méditerranéens, dans le cadre des accords commerciaux et des règles d'origine applicables.

R I/AGENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DU COMMERCE

La ministre rappelle que la priorité de son département est la garantie de l'approvisionnement du marché

La ministre du Commerce et du Tourisme, Zeinebou bint Ahmednah, a déclaré que la protection des consommateurs et la garantie de l'approvisionnement du marché national constituaient une priorité fondamentale pour son ministère, soulignant « la poursuite des efforts visant à assurer la fluidité des chaînes d'approvisionnement, à contrôler la qualité des produits et les prix affichés, et de lutter contre les pratiques de fraude, de spéculation et de monopole ».

La ministre a ajouté, lors de l'ouverture des travaux de la 15e Assemblée générale ordinaire de la Fédération du commerce, ce mardi à Nouakchott, que les dernières années avaient vu la mise en place d'un partenariat entre le ministère et les acteurs du secteur commercial, qui s'est concrétisé par l'adoption d'un mécanisme de concertation et de révision périodique des prix des denrées alimentaires de base, avec la participation des différents maillons de la chaîne de distribution.

Elle a salué l'engagement de la Fédération du commerce à contribuer à la stabilité de l'approvisionnement et à en garantir la fluidité face aux fluctuations des marchés internationaux et à la hausse des coûts d'approvisionnement.

Bint Ahmednah a précisé que le ministère veille, en contrepartie, à protéger les droits des commerçants et à offrir un environnement concurrentiel équitable, garantissant une marge bénéficiaire tenant compte des coûts liés à l'approvisionnement, dans le respect des lois et conventions en vigueur.

Les travaux de l'assemblée générale ont abouti à l'élection d'un nouveau bureau exécutif de la Fédération du commerce, présidé par Sidi Mohamed Ould Ghadda, et à celle des délégués de la Fédération qui participeront au prochain congrès général de l'Union nationale des employeurs mauritaniens.

Agence

TUNISIE/PME

156 dossiers de restructuration financière approuvés pour près de 354 millions de dinars

Au total, 156 dossiers ont été approuvés dans le cadre de la ligne de crédit consacrée au soutien de la restructuration financière des petites et moyennes entreprises (PME), depuis le lancement de ce programme. Les engagements de l'État en faveur de ces entreprises s'élèvent à près de 354 millions de dinars, selon les informations communiquées lors de la réunion du comité de gestion de cette ligne de crédit, tenue ce mardi au siège du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.

D'après les données présentées au cours de cette réunion, les engagements de l'État se répartissent entre 309 millions de dinars sous forme de crédits de rééchelonnement, 53 millions de dinars sous forme de prêts participatifs, ainsi que 1,3 million de dinars de subventions destinées aux études de diagnostic financier et économique et aux opérations d'accompagnement. À cela s'ajoutent 169 000 dinars de subventions consacrées au suivi de la mise en œuvre des programmes de restructuration.

Présidée par le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Salah Zouari, la réunion s'est déroulée en présence du directeur général de la Direction générale de la promotion des PME, Kamel Hendawi, ainsi que de représentants de la Banque centrale de Tunisie, du ministère des Finances, de la Société tunisienne de garantie et du Conseil bancaire et financier, indique un communiqué du ministère.

À cette occasion, le comité de gestion a examiné quatre dossiers concernant des entreprises opérant dans différents secteurs économiques. Parmi eux figure celui d'une entreprise du secteur des industries pharmaceutiques, dont les engagements de l'État, conformément à son programme de restructuration financière et économique, s'élèvent à environ 8,670 millions de dinars.

Un autre dossier concerne une entreprise spécialisée dans l'imprimerie et l'emballage, bénéficiant d'engagements de l'État estimés à 2,9 millions de dinars.

Le comité a également examiné des rapports de suivi relatifs à la mise en œuvre du programme de restructuration économique et financière d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments composés pour la volaille et le bétail. Les indicateurs économiques et financiers présentés font état d'un redressement de sa situation et d'un dépassement des difficultés financières et sociales auxquelles elle était confrontée, grâce aux interventions de cette ligne de crédit.

R I/Agence

EN AFRIQUE

Les ventes de smartphones s'effondrent sous l'effet de la hausse des prix

Alors que la demande des centres de données dédiés à l'intelligence artificielle en composants liés à la mémoire explose, la baisse de la marge bénéficiaire sur les smartphones de moins de 100 dollars conduit les fabricants à reconsidérer les modèles qu'ils proposent et la façon dont ils fixent leurs prix.

L'envolée des prix des smartphones redessine le marché des terminaux mobiles en Afrique et oblige les consommateurs à se tourner à nouveau vers les téléphones basiques (feature phones), dont les expéditions vers le continent ont bondi de 27 % au troisième trimestre 2026, selon des données publiées le 23 novembre par le cabinet d'études de marché Omdia.
Le document précise que les volumes de smartphones écoulés en Afrique ont chuté de 40 % en glissement annuel entre le 1er juillet et le 30 septembre de l'année en cours pour s'établir à 13,7 millions d'unités, contre 22,8 millions durant la même période de l'année écoulée. Cela a marqué la plus forte baisse en glissement annuel au troisième trimestre depuis trois ans, après trois années consécutives de croissance.
Ce repli s'explique essentiellement par une chute de 70% sur un an des livraisons de smartphones de moins de 100 dollars, principale porte d'entrée vers le numérique sur le continent.
Alors que les géants de la tech accaparent la production mondiale de puces mémoire (DRAM et NAND) pour alimenter leurs centres de données dédiés à l'intelligence artificielle, la hausse des coûts des composants a rendu ces smartphones d'entrée de gamme moins rentables, incitant les fabricants à délaisser l'expansion agressive et la conquête de parts de marché au profit de la protection des marges et d'expéditions sélectives.
En Afrique, le prix de vente moyen d'un smartphone a ainsi atteint 222 dollars au troisième trimestre 2026, soit son niveau le plus élevé depuis une décennie, alors que la dépréciation des monnaies, l'inflation et la hausse du coût de la vie ont affaibli davantage le pouvoir d'achat.
En conséquence, de nombreux acheteurs du continent se sont rabattus sur les téléphones basiques sans accès complet aux applications Web. Parallèlement, les consommateurs africains qui paient en espèces, en particulier ceux qui n'ont pas accès aux subventions des opérateurs ou au financement, retardent leurs renouvellements ou se tournent vers des smartphones reconditionnés, à l'heure où les smartphones plus chers sont de plus en plus hors de portée pour ces acheteurs.
L'ampleur de la baisse des expéditions de smartphones a varié selon les marchés africains, reflétant des différences entre les conditions économiques locales, le pouvoir d'achat des consommateurs et l'exposition aux changements de devises et de politiques. Le Nigeria a enregistré la plus forte baisse parmi ces marchés, avec des expéditions de smartphones en baisse de 47 % en glissement annuel. Les pressions sur les prix du carburant à la suite de la suppression des subventions, l'accès limité aux dollars américains pour les paiements à l'importation et les prix plus élevés des terminaux ont encore réduit le pouvoir d'achat des ménages.
En Égypte, les expéditions de smartphones ont chuté de 41 %. Une livre égyptienne plus faible et une inflation persistante ont augmenté le coût d'importation des téléphones et de leur fabrication locale, poussant les consommateurs à reporter le renouvellement de leur appareil ou à se tourner vers des smartphones reconditionnés.

Transsion caracole en tête, mais Samsung gagne des parts de marché

Au Kenya, les expéditions ont chuté de 35 %. Dans ce pays d'Afrique de l'Est, les livraisons dans le segment des smartphones vendus à moins de 150 dollars ont chuté de 44 %, car les prix plus élevés des appareils ont mis ces téléphones hors de portée d'un plus grand nombre d'acheteurs, même si les achats à crédit et les plans de paiement échelonné jouent un rôle croissant pour aider les consommateurs à gérer les coûts initiaux.
L'Afrique du Sud a enregistré une baisse plus faible de 20 %. Des réseaux de distribution d'opérateurs établis et un plus large éventail de canaux de vente au détail ont aidé à limiter le recul des expéditions.
L'évolution des prix des smartphones est en train de redéfinir le paysage concurrentiel entre les fabricants en Afrique. Avec 6,6 millions d'unités expédiées vers l'Afrique au troisième trimestre 2026, la société chinoise Transsion, qui possède les marques TECNO, Infinix et itel, a vu ses ventes chuter de 43 % et sa part de marché baisser à 48%, contre 51% durant le même trimestre 2025. La forte présence de ce leader du marché sur le segment des appareils à moins de 100 dollars l'a rendu plus vulnérable à la contraction de la demande pour les smartphones d'entrée de gamme.
La société sud-coréenne Samsung a enregistré la plus faible baisse d'expéditions parmi les cinq principaux fournisseurs (-8 %), et sa part de marché est montée à 23 %. Ses relations avec les opérateurs et sa large gamme de la série Galaxy A ont soutenu les expéditions. Les Galaxy A07 4G et A17 4G ont représenté ensemble 56 % des expéditions totales de smartphones de Samsung en Afrique entre le 1er juillet et le 30 septembre de l'année en cours.
Les expéditions de Xiaomi ont chuté de 49 %, car les augmentations de prix sur l'ensemble de sa gamme ont affaibli la demande des partenaires de distribution.
Le groupe chinois HONOR a vu ses expéditions reculer de 14 % en glissement annuel au troisième trimestre 2026, après avoir enregistré une croissance à trois chiffres au cours des deux années précédentes. Les expéditions d'OPPO ont, quant à elles, dévissé de 69 % alors que ce groupe chinois réorganisait ses opérations dans le cadre de l'intégration de son compatriote Realme.
Omdia s'attend par ailleurs à ce que les expéditions de smartphones en Afrique baissent de 23% sur l'ensemble de l'année 2026, et de 25 % en 2027.

R I/Agence

AFRILAND FIRST BANK

Signature d'une convention de financement de 13,1 milliards de FCFA avec la DEG, filiale de KfW

Afriland First Bank a signé, le 12 novembre 2026 à Cologne, en Allemagne, une convention de financement de 20 millions d'euros, soit 13,1 milliards de FCFA, avec la Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft (DEG), filiale du groupe bancaire allemand KfW.
L'accord, annoncé dans un communiqué publié le 24 novembre par la banque camerounaise, prolonge une coopération engagée au début des années 1990. Il doit permettre à Afriland de renforcer ses capacités de financement des entreprises.
Le communiqué ne précise cependant ni la nature exacte de l'instrument financier retenu, ni sa durée, son coût ou les garanties éventuellement exigées. Les modalités et le calendrier des décaissements ne sont pas davantage indiqués. La banque ne fournit aucune ventilation de l'enveloppe entre les différentes catégories de bénéficiaires potentiels. À ce stade, la signature de la convention ne permet donc pas d'établir que les 13,1 milliards de FCFA ont effectivement été mis à sa disposition.
Rapportée aux activités d'Afriland First Bank, cette enveloppe représente environ 0,78 % de son encours de crédits au 31 octobre 2026. Selon les chiffres communiqués par la banque, les crédits atteignaient 1 684,5 milliards de FCFA à cette date, pour 1 914,8 milliards de dépôts et un total de bilan de 2 634,5 milliards. Cette comparaison donne un ordre de grandeur du nouveau financement, sans permettre de mesurer son effet futur sur la distribution de crédits.

En 2010, la DEG avait déjà accordé un prêt subordonné de 6,6 milliards de FCFA

La DEG est un partenaire financier ancien d'Afriland First Bank. Le 26 octobre 2010, le média allemand Entwicklungspolitik Online rapportait que l'institution de développement avait accordé à la banque camerounaise un prêt subordonné de 10 millions d'euros, soit environ 6,6 milliards de FCFA. Ce financement, présentant des caractéristiques proches des fonds propres, devait consolider sa base financière et lui permettre de développer ses crédits, notamment aux petites et moyennes entreprises.
La coopération remonte à une période plus ancienne encore. Selon Afriland First Bank, la DEG a participé à son capital et siégé à son conseil d'administration. Elle a également accompagné la banque dans des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités institutionnelles. Le communiqué du 24 novembre ne précise toutefois pas si l'institution allemande figure encore parmi ses actionnaires.
La nouvelle convention intervient après l'augmentation du capital social d'Afriland First Bank, porté de 50 à 110 milliards de FCFA. Annoncée le 5 novembre 2026, cette opération de 60 milliards a été réalisée par incorporation de réserves, après autorisation de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac). Elle n'a donc entraîné aucun apport de liquidités nouvelles à la banque.

R I.

DETTE PUBLIQUE

Les investisseurs institutionnels détiennent 38 % des OTA camerounais sur le marché de la BEAC

Les investisseurs institutionnels détenaient 500,54 milliards de FCFA d'obligations du Trésor assimilables (OTA) émises par le Cameroun au 31 octobre 2026, soit 38,3 % de l'encours obligataire du pays sur le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). En y ajoutant les bons du Trésor assimilables (BTA), leur portefeuille de titres camerounais atteint 569,42 milliards de FCFA, selon les dernières statistiques mensuelles de la Banque centrale.
Le poids de ces investisseurs dans la dette du Cameroun sur ce marché a augmenté en octobre, malgré une légère contraction de leurs avoirs. Alors que l'encours global des titres camerounais a diminué de près de 125 milliards de FCFA en un mois, leur portefeuille n'a reculé que de 1,94 milliard de FCFA. Leur part dans l'encours est ainsi passée de 26,16 % à 27,65 % entre septembre et octobre 2026.
Sur la même période, la composition de leurs placements a évolué au profit des titres de court terme. Leurs avoirs en bons du Trésor ont progressé de 33,6 %, passant de 51,58 milliards à 68,89 milliards de FCFA, tandis que leur portefeuille d'obligations a diminué de 19,23 milliards de FCFA.
Ces dernières représentent néanmoins encore près de 88 % de leurs placements en titres publics camerounais.
Les investisseurs institutionnels restent la deuxième catégorie de détenteurs de la dette camerounaise sur ce marché, derrière les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), qui possèdent 1 299,83 milliards de FCFA de titres, soit 63,12 % de l'encours. Les établissements de crédit non agréés comme SVT en détiennent 153,88 milliards, les particuliers 23,09 milliards et la Banque centrale 13,22 milliards.
Au Cameroun, la Caisse des dépôts et consignations (CDEC) et la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) figurent parmi les investisseurs institutionnels actifs sur ce marché. La première a été désignée meilleur investisseur institutionnel du pays en 2025, succédant à la CNPS. Le bulletin de la BEAC ne permet toutefois pas de connaître les montants détenus individuellement par ces organismes, ni de distinguer les avoirs des investisseurs institutionnels établis au Cameroun de ceux installés dans les autres pays de la Cemac.

Agence

POINT-MARCHÉS

L'Europe respire mieux et attend le test de l'inflation américaine

Les principales Bourses européennes reprennent du terrain ce mercredi. A Paris, le luxe soutient le CAC 40, tandis que les valeurs technologiques restent sous pression. Les investisseurs attendent les chiffres de l'inflation américaine à 14h30.

Paris mène le rebond. Après une clôture quasi stable mardi, le CAC 40 gagne 0,83%, à 8 107 points peu avant 10h30 ce mercredi. Londres avance de 0,34% tandis que Francfort cède 0,13%. De son côté, l'Euro Stoxx 50 abandonne 0,14%.
Les fabricants de puces restent à la traîne en Europe après le recul des valeurs technologiques à Wall Street. Lundi, le retour de Jensen Huang à la tête de Nvidia avait ravivé l'intérêt pour les entreprises liées à l'intelligence artificielle. L'élan est vite retombé. Mardi, le Nasdaq Composite a perdu 1,48%.
Interrogé par Reuters, Gene Goldman, directeur des investissements de Cetera Financial Group, estime qu'après une telle hausse, il était prévisible que certains investisseurs revendent leurs actions pour empocher leurs gains.

Une hausse des taux déjà attendue en décembre

Aux Etats-Unis, l'après-midi s'annonce chargé. A 14h30, les investisseurs prendront connaissance de l'indice des prix PCE, suivi de près par la Réserve fédérale. Les économistes tablent sur une inflation de 3,2% sur un an en octobre, hors alimentation et énergie, après 3,1% en septembre. La deuxième estimation du PIB du troisième trimestre paraîtra au même moment, avec les revenus et les dépenses des ménages, les commandes de biens durables et les inscriptions hebdomadaires au chômage.
Les investisseurs anticipent déjà une hausse des taux de la Fed en décembre, observe Natalia Lojevsky, de CIFC Asset Management, dans des propos rapportés par le Wall Street Journal. A ses yeux, il faudrait plusieurs chiffres d'inflation plus faibles pour que la banque centrale change de cap en 2027.
L'après-midi se poursuivra avec les ventes de logements neufs à 16 h, puis les chiffres des stocks américains de pétrole brut à 16h30. A 20 h, la Fed publiera son Livre beige, qui dresse un état des lieux de l'activité économique dans les régions américaines.
En Europe, les chiffres de la matinée sont mitigés. L'indice de confiance des ménages français est conforme aux attentes. Il remonte à 82 en novembre, encore loin de sa moyenne de longue période de 100. En Allemagne, Destatis a ramené son estimation de la croissance du troisième trimestre de 0,2% à 0,1%. A ces chiffres s'ajoute l'incertitude commerciale. Selon Reuters, Washington s'apprête à publier les conclusions d'une enquête sur les surcapacités industrielles qui vise notamment l'Union européenne et la Chine et pourrait déboucher sur de nouveaux droits de douane.

Des valeurs en mouvement

Du côté des sociétés, Rémy Cointreau bondit de 10,80% après des résultats semestriels meilleurs que prévu. Les économies et l'amélioration des ventes de cognac en Chine ont aidé le groupe à relever son objectif de marge. LVMH gagne 2,94% et Pernod Ricard 2,06%.
Les projets de rachat animent aussi la cote parisienne. Bureau Veritas grimpe de 6,70% après des informations de Bloomberg selon lesquelles le fonds Advent International étudie une offre.
Sanofi avance encore de 3,80%, après avoir gagné 9,76% mardi à l'annonce de son accord pour racheter Insmed et se renforcer dans les maladies respiratoires. Parmi les baisses, Prosus cède 3,65% après des résultats marqués par le coût de ses investissements dans la livraison de repas. Eramet perd 3,51% au dernier jour de négociation des droits liés à son augmentation de capital.
Dans les semi-conducteurs, STMicroelectronics recule de 1,09%, Infineon de 2% et ASML de 1,8%, dans le sillage de Nvidia, qui a perdu 5,9% mardi.

Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 25 Novembre 2026
Valeur : 27 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	137.0056	137.0206
1	EUR	EURO	150.2951	150.3390
1	GBP	POUND STERLING	179.5147	179.5579
100	JPY	JAPANESE YEN	86.1129	86.1386
1	CNY	CHINESE YUAN	20.5560	20.5613
1	CHF	SWISS FRANC	163.6865	163.7435
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.6409	95.6714
1	DKK	DANISH KRONE	20.1027	20.1110
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.3827	13.3947
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.9698	13.9884
1	AED	UAE DIRHAM	37.2997	37.3048
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.5076	36.5155
1	KWD	KUWAITI DINAR	443.0970	443.2889
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.7873	45.2374
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.7006	13.7021
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.0745	21.1824
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3562	3.3666
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.0052	184.0052

MARCHÉS EN ASIE

Les Bourses asiatiques en recul

Les Bourses asiatiques chutent mercredi, au regard des inquiétudes persistantes sur l'IA.
A Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 3,17% à 56.773 points. A Séoul, l'indice phare Kospi abandonnait 5,2%. La Bourse de Taipei reculait de 5,6%.
En Asie s'ajoute un facteur technique, les investisseurs particuliers, dont l'influence sur les marchés s'est accrue, pourraient profiter du récent rebond pour liquider leurs positions et limiter leurs pertes.
L'indice hongkongais Hang Seng gagnait 0,7%.
Côté pétrolke, les cours retombaient à nouveau mercredi, dans un marché toujours miné par une suffisance des approvisionnements sur le marché mondial.
Le cours du baril de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, cédait 0,70% à 90,76 dollars. Celui du baril de WTI nord-américain perdait 0,87% à 81,34 dollars.
Sur le marché des changes, la devise japonaise était stable à 159,29 yens pour un dollar.

APS

TAÏWAN

La Bourse de Taipei s'envole après le retour de Huang à la tête de Nvidia

L'indice Taiex de la Bourse de Taipei a progressé de près de 9 % à la mi-journée aujourd'hui, le 24 novembre, après le rétablissement de Jensen Huang En tant que PDG, président et membre du conseil d'administration de Nvidia, sa réintégration, annoncée hier, 23 novembre, a mis fin à une absence de onze jours et a entraîné une forte hausse des cours des actions des fabricants de semi-conducteurs et de matériel informatique. Des analystes cités par le South China Morning Post ont noté que le retour de Huang pourrait stimuler de nouveaux investissements dans l'industrie taïwanaise des semi-conducteurs, notamment si le géant américain décidait de relocaliser une partie de ses activités hors de Chine continentale.
Huang, né à Taïwan et arrivé aux États-Unis à l'âge de neuf ans, avait démissionné le 12 novembre suite à des révélations sur ses relations extraconjugales présumées et des préoccupations liées à la sécurité nationale. En annonçant sa réintégration, le conseil d'administration de Nvidia a déclaré avoir reçu des recommandations de hauts responsables du gouvernement américain et être convaincu que cette décision était « dans le meilleur intérêt des actionnaires, des employés, des partenaires et des clients ». Les partenaires taïwanais ont soutenu Huang tout au long de la crise. Avant cette annonce, le président de Foxconn Liu Young-wayIl avait exprimé sa confiance dans la vision de Huang et dans l'industrie qu'il a bâtie au fil des décennies. Les analystes estiment que son retour dissipe les craintes qu'un successeur potentiel puisse affaiblir les liens de Nvidia avec l'île et accélérer sa diversification vers des fournisseurs américains et européens.
« Le retour de Huang élimine directement le risque structurel de perte de lien personnel avec sa ville natale », a-t-il expliqué. Arisa LiuLiu, chercheur chez Taiwan Industry Economics Services, constate que Washington intensifie également son examen des opérations de Nvidia en Chine continentale. Il estime que la chaîne d'approvisionnement taïwanaise pourrait donc bénéficier de ce transfert de commandes et de capacités de production. Selon Brady Wang de Counterpoint Research, Taïwan demeure « irremplaçable » pour l'écosystème matériel de Nvidia. TSMC produit et assemble toutes les unités de traitement graphique (GPU) actuelles du groupe, tandis que Foxconn, Quanta et Wistron assemblent une grande partie de ses serveurs rack complets. Wang ajoute que les fournisseurs taïwanais ont continué à soutenir Nvidia et ont signé de nouveaux accords pluriannuels pendant l'absence de Huang. Il prévient toutefois qu'ils resteront prudents quant à la résilience de la demande en intelligence artificielle et au risque de surcapacité, et que les tensions géopolitiques demeurent. « Avec le soutien de la Maison Blanche à son retour, Huang pourrait subir des pressions encore plus fortes pour transférer les capacités d'emballage, de test et d'assemblage de racks aux États-Unis », précise-t-il. La question sera au cœur de l'agenda de Washington la semaine prochaine. Le 1er décembre, Huang participera à une réunion à huis clos avec les commissions de la Chambre des représentants chargées de la Chine, des affaires étrangères et du renseignement. Il doit prendre la parole lors d'une audition publique devant la commission bancaire du Sénat le 3 décembre.

Agence

VENEZUELA

La dette publique représente 242 % du PIB

Le Venezuela a rendu public mardi, pour la première fois depuis des années, le montant de sa dette publique extérieure, qui s'élève à 242 % de son Produit intérieur brut (PIB), une annonce qui ouvre la voie à l'une des restructurations de dette les plus complexes au monde. Le ministère de l'Économie et des Finances souligne que la dette atteint 237,544 milliards de dollars, la majeure partie correspondant à des obligations émises sur les marchés internationaux et à des requêtes liées à des nationalisations d'entreprises.

«La dette publique du Venezuela est en situation de défaut prolongé et elle est insoutenable», reconnaît le gouvernement. Il affirme que les sanctions économiques contre le pays, la chute des revenus pétroliers et «des années de déséquilibres macroéconomiques» ont affecté les finances du pays, qui avait vu son PIB se contracter de près de 80 % entre 2013 et 2021. Dorénavant, «nous publierons régulièrement les chiffres de la dette publique», a promis le vice-président chargé de l'Économie, Calixto Ortega.

Les analystes estiment que la restructuration de la dette prendra du temps, en raison de l'énorme volume de passifs accumulés, du grand nombre de créanciers, des obstacles juridiques ainsi que de la faiblesse institutionnelle du pays. «Nous restructurerons la dette publique de manière intégrale (...) Il existe un engagement qui ne peut être reporté», a ajouté Calixto Ortega, en disant escompter une croissance de l'économie entre 5 % et 6,5 % en 2026.

«Les arriérés ont continué de s'accumuler»

Le Venezuela était pratiquement isolé des marchés financiers depuis les sanctions des États-Unis en 2017, jusqu'à ce que la présidente par intérim Delcy Rodriguez reprenne cette année les contacts avec les organismes multilatéraux. Sous pression américaine, Delcy Rodriguez a lancé des réformes dans les secteurs des hydrocarbures, des mines et de l'électricité, ouvrant notamment la porte à l'investissement privé et étranger.

Mais la nécessité de financements extérieurs est fondamentale pour la reprise de l'économie et la remise en état des infrastructures du pays. Pour cela, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont souligné la nécessité pour le Venezuela de publier l'ensemble de ses données macroéconomiques afin d'évaluer sa santé économique et financière. Après la capture de Nicolas Maduro lors d'une opération des forces américaines en janvier, le gouvernement intérimaire s'est aligné sur les intérêts de Washington. La question de la dette a été examinée, dans les discussions bilatérales avec Washington.

La firme américaine Centerview Partners a été engagée par le gouvernement intérimaire pour conseiller sur la restructuration de la dette souveraine et de celle de la compagnie pétrolière publique Petroleos de Venezuela (PDVSA). Elle était dans l'attente de chiffres officiels pour analyser la soutenabilité de la dette. «Depuis le défaut de 2017, les arriérés ont continué de s'accumuler, y compris des intérêts impayés et des pénalités, tandis que l'accès limité aux financements extérieurs a restreint davantage l'espace budgétaire», a ajouté le ministère. Il met en avant la dette bilatérale du Venezuela envers d'autres nations, et en particulier celle contractée auprès de la Chine, qui s'élève à 16,866 milliards de dollars.

Pour rétablir la soutenabilité de la dette publique, le Venezuela cherche à normaliser ses relations avec les créanciers extérieurs et à reprendre les contacts avec les institutions financières internationales. «En l'absence de telles mesures, le surendettement public actuel continuera de peser sur les perspectives de croissance et de retarder la reprise économique », selon le texte.

R I/Agence

GRANDE-BRETAGNE

Forte hausse des prix de l'énergie dès janvier

L'autorité britannique de l'énergie (Ofgem) a annoncé, mercredi, une hausse de 26% du plafond des prix de l'énergie à partir de janvier en Grande-Bretagne, qui va affecter des millions de foyers, à cause de la flambée des cours du gaz liée aux tensions au Moyen-Orient.

"Le conflit au Moyen-Orient continue de faire grimper les coûts de l'énergie, et nous savons que cette hausse des prix sera source d'inquiétude pour de nombreux ménages à l'approche de l'hiver", a reconnu Neil Kenward, directeur général chargé des marchés à l'Ofgem, dans un communiqué.

Le régulateur fixe chaque trimestre un plafond censé refléter l'évolution des marchés internationaux tout en garantissant un tarif équilibré aux fournisseurs comme aux consommateurs.

Quelque 20 millions de foyers au tarif variable sont concernés par cette hausse. Environ 10 millions d'autres, titulaires d'un contrat à prix fixe, en seront préservés tant que leur contrat restera en vigueur, précise l'Ofgem.

Pour un ménage type, "cela signifie que le montant annualisé passerait de 1.723 livres à 2.166 livres si ce niveau était maintenu pendant un an", explique le régulateur.

Depuis le début des tensions au Moyen-Orient, le cours du gaz européen, mesuré par le contrat à terme du TTF néerlandais, est monté d'environ 190%, passant d'environ 32 à 92 euros le mégawattheure.

APS

AFFAIRE HUAWEI

Pékin accuse Washington d'entraver les entreprises chinoises

Après le verdict américain visant Huawei, reconnu coupable de vol de secrets industriels, la Chine a reproché mercredi aux États-Unis de limiter l'action de ses entreprises et affirmé soutenir «fermement» le groupe.

La Chine a reproché mercredi aux États-Unis d'entraver ses entreprises, après que le géant des télécoms Huawei a été reconnu coupable aux États-Unis de vol de secrets industriels.

«Le gouvernement chinois s'oppose fermement aux entraves et limitations posées par les États-Unis aux entreprises chinoises et soutient fermement ces dernières dans la défense de leurs droits et intérêts légitimes», a déclaré Guo Jiakun, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, lors d'un point-presse, après avoir été interrogé au sujet de l'affaire Huawei.

Un potentiel risque pour la sécurité nationale

Le fabricant chinois d'équipements de télécommunications Huawei a été reconnu coupable mardi par un jury à New York dans le cadre d'une vaste affaire pénale américaine, pour avoir trompé des banques au sujet de ses activités en Iran et s'être livré à un complot visant à voler des secrets commerciaux à des entreprises américaines.

Ce verdict intervient dans le cadre d'une affaire pénale qui a débuté en 2018. L'année suivante, le gouvernement américain avait inscrit Huawei sur une liste noire commerciale limitant son accès aux technologies américaines, craignant que l'entreprise ne représente un risque pour la sécurité nationale.

Le jury du tribunal fédéral de Brooklyn a déclaré Huawei coupable de dix des douze chefs d'accusation pénaux qui pesaient contre l'entreprise, notamment de fraude bancaire, de fraude électronique, de violation des sanctions et de complot en vue de voler des secrets commerciaux. Le jury a acquitté Huawei des chefs d'accusation de complot visant à entraver la justice et de racket, une accusation selon laquelle l'entreprise aurait agi comme une organisation criminelle.

Un acteur clé de la stratégie chinoise sur l'IA

Huawei a déclaré dans un communiqué qu'elle estimait que les chefs d'accusation restants étaient dépourvus de fondement juridique ou factuel, ajoutant que les cinq litiges liés aux secrets d'affaires invoqués par le ministère public étaient des affaires civiles résolues au cours des deux dernières décennies. L'entreprise a précisé qu'aucun tribunal ne l'avait auparavant reconnue responsable d'un détournement délibéré de propriété intellectuelle ni condamnée à verser des dommages-intérêts pour détournement de secrets d'affaires.

Selon des experts, cette affaire n'a pas nui aux activités de Huawei, l'entreprise ayant diversifié ses activités et s'étant imposée comme un acteur clé de la stratégie chinoise en matière d'intelligence artificielle. Huawei a déclaré qu'elle continuait à se concentrer sur le maintien de la stabilité de ses opérations commerciales et qu'elle s'engageait à investir à long terme dans la recherche et le développement.

Agence

RUSSIE, « VEDOMOSTI »

Le déficit de liquidités des banques a été multiplié par 6,6 depuis le début de l'année

Les établissements de crédit ont emprunté 7.930 billions de roubles (88,23 milliards d'euros) auprès de l'autorité monétaire.

Le déficit structurel de liquidités du secteur bancaire russe a été multiplié par 6,6 depuis le début de 2026, passant de 587 milliards de roubles (6,53 milliards d'euros) le 1er janvier à 3,86 billions de roubles (42,95 milliards d'euros) le 24 novembre. C'est ce qu'a rapporté le journal Vedomosti, sur la base de données de la Banque centrale de Russie, selon lesquelles les établissements de crédit ont emprunté 7,93 billions de roubles (88,23 milliards d'euros) auprès de l'autorité monétaire.

Le déficit, qui reflète les besoins nets de liquidités des banques auprès de la banque centrale, a déjà atteint le bas de la fourchette des prévisions de l'autorité de régulation.

L'Agence nationale de notation (NRA), dans un nouveau rapport sur le secteur bancaire, a identifié le déficit structurel de liquidités comme le principal problème critique pour 2026. Après plusieurs épisodes d'excédent enregistrés entre fin janvier et début février, le système bancaire est resté en déficit constant depuis le 5 février.

La moyenne mensuelle a augmenté pendant neuf mois consécutifs, passant de 142 milliards de roubles (1,58 milliard d'euros) en février à 1.930 billion de roubles (21,47 milliards d'euros) en juin, pour finalement atteindre 3.930 billions de roubles (43,72 milliards d'euros) en moyenne de novembre, calculée jusqu'au 24 novembre. Le pic depuis le début de l'année a été atteint le 20 novembre, avec un déficit de 4.110 billions de roubles (45,73 milliards d'euros).

Agence

ALLEMAGNE

Le PIB progresse de 0,1 % au troisième trimestre

Une estimation précédente, remontant à fin octobre, indiquait une augmentation de 0,2 %, tandis qu'au printemps, une augmentation plus significative de 0,3 % avait été enregistrée.

Au troisième trimestre 2026, le produit intérieur brut allemand a légèrement progressé de 0,1 % par rapport aux trois mois précédents, selon les données publiées par l'Office fédéral de la statistique (Destatis). Une précédente estimation, datant de fin octobre, faisait état d'une hausse de 0,2 %, tandis qu'une progression plus marquée de 0,3 % avait été enregistrée au printemps.

En particulier, les exportations et les ventes au détail ont récemment enregistré une croissance plus faible que prévu. Les exportations globales ont diminué de 1 % par rapport au trimestre précédent, avec un recul des exportations de véhicules automobiles, de produits chimiques et de métaux. Les investissements dans la construction ont également diminué de 0,3 %.

« Après une économie allemande qui s'est montrée solide au premier semestre malgré les crises géopolitiques, la croissance économique a ralenti au troisième trimestre 2026 », a déclaré Ruth Brand, présidente de Destatis.

R I.

Comment la Russie utilise l'IA pour filtrer le trafic Internet

Le régulateur russe a dépensé 2,27 milliards de roubles (environ 28 millions de dollars) pour un système de filtrage basé sur l'apprentissage automatique. La description du système ne mentionne pas les VPN, mais un expert pense que l'outil pourrait servir à les repérer.

Le programme 2026-2028 de Roskomnadzor, révélé le 13 novembre, ne donne pas de nom à ce modèle. Il tourne sur l'infrastructure du régulateur et ce n'est pas un grand modèle de langage, du genre de ceux qui animent les chatbots.



Repérer un VPN à son comportement plutôt qu'à son contenu

Nous rapportions début avril que le ministre du numérique, Maksut Shadayev, annonçait un renforcement de la répression contre les VPN, après près de 400 services déjà bloqués à la mi-janvier. Le nouvel outil se base sur l'apprentissage automatique. Il s'intègre au système qui pilote les TSPU, des équipements de filtrage installés chez les fournisseurs d'accès à Internet russes.

Ces équipements pratiquent déjà l'inspection approfondie des paquets (DPI). Elle examine les adresses IP, les paramètres de connexion, la taille des paquets de données et la façon dont ils circulent. Elle ne peut pas lire un contenu chiffré, mais ces indices peuvent suffire à repérer un VPN, un peu comme on devine la nature d'un colis à son poids sans l'ouvrir.

Reste à connaître l'usage exact de ce nouveau modèle. Proton explique que le document ne fait aucune mention des VPN. En revanche, selon Dmitry Kuteinikov, du groupe de défense de la liberté d'Internet RKS Global, le modèle pourrait estimer la probabilité qu'une connexion soit un VPN, d'après la taille et le rythme des paquets ou la durée de la session. Mais sans certitude cette probabilité pourrait affecter le fonctionnement des VPN d'entreprise et des services cloud. Un projet de plan national sur l'intelligence artificielle aurait aussi inclus un objectif chiffré : bloquer les VPN avec "95 % d'efficacité". Les informations rapportées ne précisent pas comment cette efficacité serait mesurée.

Le ministère du numérique affirme que la version actuelle du texte ne contient aucune mesure de ce genre.

Proton rappelle que des blocages touchent des plages entières d'adresses chez des hébergeurs depuis août. Depuis début novembre, des messages sur Telegram parlent de serveurs privés, partagés par deux ou trois personnes, qui tombent en quelques heures alors qu'ils fonctionnaient pendant des mois. Aucune mesure publiée ne confirme l'ampleur de cette vague et Roskomnadzor, le régulateur russe d'internet n'a pas commenté. Un test sur quatre serveurs privés donne des résultats inégaux : trois sont devenus inaccessibles après trois jours, huit jours et environ trois mois, le quatrième a tenu quatre mois, jusqu'à ce que son propriétaire l'éteigne. Le projet de budget 2027-2029 réserve par ailleurs près de 60 milliards de roubles (environ 730 millions de dollars) au filtrage du trafic, soit environ le double du montant annuel prévu jusque-là.

Tidal déclare la guerre à la musique IA : 27 millions de titres vont disparaître

C'en est assez ! Tidal a décidé qu'il supprimerait de son catalogue tous les morceaux générés par l'intelligence artificielle. Une décision qui devrait impacter plus de 27 millions de morceaux.

En juin dernier, Tidal avait frappé fort en privant de royalties les titres créés avec l'IA. Un badge permettait notamment de repérer ces chansons sur la plateforme. À l'instar de Deezer et de Qobuz, Tidal a décidé de détecter les morceaux IA elle-même. La société compte même aller plus loin en fermant sa porte à ces titres.



Face aux morceaux IA, Tidal opte pour l'intransigeance

Dans une annonce parue sur X, Tidal a partagé des chiffres qui donnent froid dans le dos. Sur les trois derniers mois, 43 % des morceaux envoyés sur la plateforme provenaient de générateurs IA. Le 6 novembre, ce taux a même dépassé les 60 %. En tout, plus de 27 millions de titres sont déjà étiquetés « 100 % IA ». Le pire ? 96 % de ces titres n'ont jamais été écoutés par les utilisateurs. Il était grand temps d'agir. Tidal a donc frappé du poing sur la table et opté pour des mesures plus « drastiques » : « À compter du 9 décembre, tout morceau entièrement généré par l'IA qui sera soumis à Tidal sera rejeté et supprimé de notre plateforme ».

La plateforme indique également avoir d'ores et déjà supprimé plus de 65 000 morceaux soupçonnés d'usurper le nom de musiciens réels. Le but est, avant tout, d'empêcher des personnes malveillantes de détourner les royalties des vrais artistes. Robert Anderson, responsable de Tidal chez Block, a notamment précisé qu'il n'y aurait plus un seul morceau IA sur la plateforme d'ici début 2027.

Les créations assistées par l'IA restent tolérées

Tidal suit donc l'exemple de Bandcamp qui avait lui aussi banni les chansons IA en janvier dernier. La plateforme invite ses concurrents à en faire de même. Pour l'instant, Spotify et Apple Music se contentent, hélas, uniquement de signaler ces morceaux. Le leader suédois a toutefois indiqué avoir supprimé plus de 75 millions de titres en un an.

Notons que Tidal fait la part des choses : les créations assistées par l'intelligence artificielle restent bienvenues. Seuls les titres totalement synthétiques seront persona non grata. Pour débusquer les fraudeurs qui n'indiqueraient pas dans les métadonnées des titres qu'ils ont utilisé l'IA, Tidal utilisera notamment la technologie de détection du français Ircam Amplify.

Les géants du streaming musical suivront-ils l'exemple de la plateforme ? L'avenir nous le dira.

3 cofondateurs de xAI conçoivent une IA capable de prédire les événements futurs

Trois cofondateurs de xAI lancent Epochal, une start-up qui veut apprendre à l'intelligence artificielle (IA) à prédire l'avenir. Leur méthode : lui faire remonter le temps.

Depuis la fusion de xAI avec SpaceX en février 2026, l'entreprise d'Elon Musk a vu partir tous ses cofondateurs. Et ces derniers ont rebondi avec leur propre projet. Igor Babuschkin a par exemple fondé River AI, qui a levé 1,1 milliard de dollars en août, tandis que d'autres anciens, dont Yuchen He et Eric Zelikman, ont participé à la création du laboratoire Humans&. Et une nouvelle start-up vient désormais allonger cette liste ; sa promesse est dithyrambique.

Aider dans les choix en prédisant ce qu'il va se passer

Lancée ce mardi 24 novembre, Epochal réunit Guodong Zhang, Zihang Dai et Manuel Kroiss. À leurs côtés, des ingénieurs bien chevronnés, passés par OpenAI, Anthropic ou encore Google DeepMind, rapporte Bloomberg.

Leur constat est simple : les IA actuelles apprennent sur un Internet où tout s'est déjà produit, elles connaissent donc la fin de chaque histoire. Or, les humains doivent prendre des décisions sans savoir comment les choses tourneront. Ainsi, son modèle serait capable de prévoir les événements afin de les aider à mieux choisir.

Et pour y parvenir, la jeune pousse a conçu le Time Portal. Cet outil permet à des agents IA de naviguer sur le Web tel qu'il était à une date précise, grâce à 30 ans d'archives et plus de 1 000 milliards de pages. Un environnement informatique cale même l'horloge et les logiciels sur la même date, pour que l'agent ne devine pas qu'il se trouve dans le passé.

Des questions éthiques

Epochal assure avoir d'ores et déjà testé son système sur 347 questions issues des plateformes de paris Kalshi et Polymarket. Rejouées plus tard dans le Time Portal, les prévisions se sont révélées très proches des premières, avec une corrélation de 0,98.

Si la promesse peut séduire, particulièrement pour les parieurs, elle soulève plusieurs questions. D'abord, Epochal n'a pas expliqué comment elle a réuni ces pages, ni si leur contenu est utilisé sous licence. Droits d'auteur, données personnelles… Le flou alimente les doutes, sur un sujet déjà très sensible dans le monde de l'IA. De même, que se passerait-il si ces prévisions servaient vraiment à décider ? Une IA qui prédit peut se tromper, et ses erreurs pèseraient lourd en finance, en politique ou en économie. Et reste à savoir qui en serait responsable au final.

UNE MAUVAISE NOUVELLE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

La RDC bloque les exportations de cobalt

C'est une stratégie curieuse que mène la République démocratique du Congo. Elle pourrait pourtant avoir des conséquences à l'échelle mondiale. Le pays africain est le premier producteur de cobalt. Ce minerai est indispensable aux batteries, mais aussi aux alliages utilisés dans l'armement et l'aérospatiale. Pourtant, une agence de régulation du marché vient de décider de stopper les exportations à la fin du mois. Le but affiché est de créer à nouveau de la rareté sur le marché. L'objectif est de faire remonter les prix.

Stopper ses exportations alors que l'on domine le marché ? C'est la stratégie a priori contre-productive qu'adopte la République démocratique du Congo. Une décision qui pourrait pourtant faire les affaires de ses concurrents. Le pays africain produit près de 75 % du cobalt mondial. Il fournit ainsi des entreprises du monde entier. Celles-ci raffinent le minerai avant de le revendre aux fabricants de batteries automobiles et électroniques. Il est également utilisé par les entreprises de l'aérospatiale et de l'armement pour produire certains alliages.
Bien que la RDC domine largement le marché de cette matière première, un point ne lui convient pas : son prix de vente. La consommation mondiale ralentit. Dans le même temps, certains groupes constituent des stocks pour anticiper d'éventuelles pénuries. Résultat, les cours du minerai diminuent.
C'est pourquoi l'ARECOMS (Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques) a décidé d'interdire les exportations de cobalt depuis la RDC dès la fin du mois. L'autorité avait déjà imposé une telle restriction pendant quatre mois dès février 2025 . Elle était ensuite revenue sur sa décision. Des quotas avaient alors été instaurés en octobre de la même année. Ils sont toujours en vigueur. Lors de la première interdiction, les prix du cobalt avaient bel et bien explosé, comme l'espérait l'organisation. Mais le minerai a depuis perdu la moitié de sa valeur. Il avait pourtant atteint un pic en avril 2026. Les voitures électriques sont toujours plus nombreuses en Chine et en Europe. Toutefois, leur progression reste inégale à l'échelle mondiale. La hausse de la demande en cobalt s'en trouve ralentie. La multiplication des sources d'approvisionnement joue également un rôle.

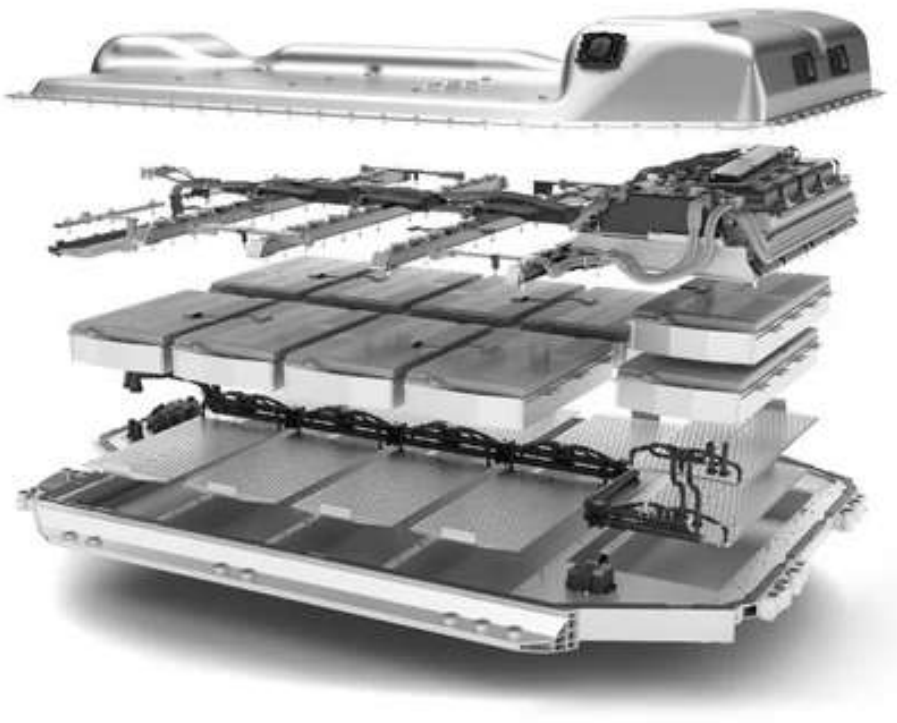

La RDC perd son oligopole, mais c'est la Chine qui tremble

Face à l'incertitude instaurée par la RDC, les entreprises qui ont besoin de ce minerai se sont organisées. La première interdiction d'exportation les a poussées à revoir leurs stratégies. La mise en place de quotas a ensuite renforcé cette tendance. Certains groupes industriels se sont rassemblés pour acheter collectivement au meilleur prix. D'autres constituent des réserves afin de moins subir les variations des cours. Certains vont tout simplement se fournir ailleurs. L'Indonésie, deuxième producteur mondial, devrait ainsi profiter de cette nouvelle restriction congolaise. Par ailleurs, de plus en plus d'entreprises se tournent vers le cobalt recyclé. Celui-ci est récupéré dans des batteries hors d'usage.
Cette démarche présente un intérêt environnemental. Elle permet aussi de contourner les fluctuations parfois importantes du marché.
Que le cobalt soit extrait des mines africaines ou sud-asiatiques, les exploitations sont largement contrôlées par des entreprises chinoises. Des sociétés chinoises se chargent également de transformer le minerai brut en une matière exploitable.
À l'annonce de l'arrêt des exportations, la Bourse chinoise a réagi. Des entreprises minières comme CMOC Group Ltd. ont vu le cours de leurs actions reculer de 3,6 % en deux jours. Le groupe est le premier producteur mondial de cobalt, grâce à ses deux mines en RDC. À l'inverse, les sociétés spécialisées dans le raffinage ou la production de biens contenant du cobalt ont progressé de plusieurs pourcents. Si cette restriction venait à s'éterniser, ses répercussions pourraient se faire sentir sur le coût des batteries des voitures hybrides et électriques. De nombreux autres appareils pourraient également être concernés. Pour le moment, il est encore trop tôt pour anticiper une hausse des prix des voitures électriques.
Cette hypothèse pourrait toutefois devenir crédible si la RDC maintenait son interdiction à long terme.
Toutefois, il y a assez peu de chances que les robinets restent fermés indéfiniment. Le cobalt est une ressource importante pour le pays. Si les stocks diminuent à l'international, les cours finiront par augmenter. Mais pendant ce temps, la RDC accumulera du minerai invendu. Cela représentera un manque à gagner pour son économie.
Cette situation pourrait finir par la pousser à faire machine arrière. Une stratégie pour le moins risquée. Le pays devra trouver le juste équilibre entre deux impératifs. Il doit vendre sa production pour préserver son économie intérieure. Mais il doit aussi maintenir des cours suffisamment élevés pour que les exportations restent intéressantes.

L'usine de Changchun flambant neuve devait incarner l'avenir d'Audi en Chine

Inaugurée fin 2024, l'usine Audi de Changchun devait permettre au constructeur allemand de reconquérir le marché chinois avec ses nouvelles voitures électriques. Deux ans plus tard, elle fonctionnerait à moins de 10 % de ses capacités et pourrait engloutir 500 millions d'euros rien qu'en 2026. Un échec industriel qui illustre les difficultés des marques allemandes en Chine.
Il y a encore quelques années, les constructeurs automobiles allemands pouvaient compter sur la Chine pour dégager de confortables bénéfices.
Le prestige de leurs marques, leur savoir-faire mécanique et la qualité de leurs voitures leur assuraient une position particulièrement enviable auprès d'une clientèle chinoise de plus en plus aisée. Mais l'arrivée de nouveaux acteurs locaux et le basculement rapide du marché vers l'électrique ont profondément changé la donne. Et Audi en fait aujourd'hui l'amère expérience.
Selon une enquête du quotidien économique allemand Handelsblatt, qui s'appuie sur plusieurs sources internes au constructeur, l'usine de voitures électriques d'Audi à Changchun ne produirait désormais que deux à trois jours par mois. Une situation pour le moins embarrassante pour un site industriel qui n'a même pas deux ans d'activité et dans lequel Audi a investi quelque 2,6 milliards d'euros.

Une usine capable de produire 150 000 voitures par an, mais qui n'en fabriquerait même pas 10 000

Sur le papier, le projet avait pourtant tout pour fonctionner. Développée avec le partenaire historique chinois FAW, cette usine de 150 hectares devait permettre à Audi de produire localement ses voitures électriques les plus modernes, tout en adaptant ses modèles aux particularités du marché chinois.
C'est notamment là que sont assemblés les Q6L e-tron, Q6L Sportback e-tron et A6L e-tron, des versions à empattement allongé réservées à la Chine et reposant sur la plateforme électrique PPE, développée conjointement par Audi et Porsche. Une architecture sophistiquée qui fonctionne sous une tension de 800 volts, notamment pour réduire les temps de recharge.
Seulement voilà : alors que le site a été dimensionné pour fabriquer plus de 150 000 voitures par an, sa production en 2026 pourrait ne même pas atteindre les 10 000 exemplaires. Autrement dit, cette usine serait incapable de produire en une année ce qu'elle devait initialement fabriquer en un seul mois !
Les conséquences financières seraient particulièrement lourdes.
D'après les informations recueillies par Handelsblatt, les pertes pourraient atteindre 500 millions d'euros pour la seule année 2026 et se chiffreraient déjà en milliards depuis le lancement de la production. Audi, qui ne publie pas les résultats financiers détaillés de cette usine, n'avait pas immédiatement réagi à ces révélations, selon Reuters.

Pourquoi les voitures électriques allemandes séduisent-elles moins les Chinois ?

Le plus inquiétant pour Audi, c'est que ces difficultés interviennent sur un marché où la demande de voitures électriques est pourtant considérable. Le problème ne vient donc pas tant de la motorisation de ses nouveaux modèles que de leur capacité à convaincre face à la concurrence locale.
En quelques années, des constructeurs comme Xiaomi, XPeng, Nio ou Zeekr ont bouleversé les attentes des automobilistes chinois. Si l'autonomie et la vitesse de recharge comptent évidemment, la qualité des interfaces numériques, les assistants de conduite, la connectivité ou encore la fréquence des mises à jour logicielles sont devenues des arguments commerciaux de premier plan. Le tout avec des tarifs souvent particulièrement agressifs.
Or, les qualités traditionnelles qui permettaient autrefois à Audi de justifier ses prix ne suffisent plus nécessairement à faire la différence. Et le phénomène dépasse largement le cadre de la voiture électrique : sur les neuf premiers mois de 2026, les livraisons d'Audi en Chine, toutes motorisations confondues, ont chuté de 25 %, à environ 328 000 exemplaires.
Conscient de ses difficultés, le constructeur allemand a engagé en parallèle une stratégie assez radicale.
En plus de son partenariat avec FAW, Audi s'est associé au géant chinois SAIC pour développer une nouvelle famille de voitures électriques sous la marque AUDI, écrite en toutes lettres et dépourvue des célèbres quatre anneaux.
La première illustration de cette offensive est l'AUDI E5 Sportback, une grande berline aux allures de break de chasse qui ne partage pas les mêmes dessous techniques que les A6 et Q6 e-tron commercialisées chez nous. Elle repose sur une architecture électrique et logicielle développée avec SAIC, pensée dès le départ pour répondre aux attentes de la clientèle chinoise. Cette approche permet notamment de raccourcir les délais de développement et de mieux intégrer les technologies locales.
Audi se retrouve ainsi à mener deux stratégies industrielles très différentes sur un même marché. D'un côté, des modèles issus de son ingénierie allemande et adaptés à la Chine ; de l'autre, des voitures conçues avec un partenaire chinois spécifiquement pour ce pays. Si cette seconde approche semble recevoir un accueil plus favorable, ses volumes restent encore insuffisants pour compenser les difficultés de l'activité historique.
Toute la difficulté pour le groupe Volkswagen, qui détient directement et par l'intermédiaire d'Audi 60 % de la coentreprise exploitant l'usine de Changchun, sera désormais de financer cette reconquête tout en supportant le coût de ses installations sous-exploitées. Un sacré renversement de situation pour un groupe qui a longtemps pu compter sur les bénéfices réalisés en Chine pour financer ses investissements ailleurs dans le monde.

Fruits de l'hêtre / Louis IX de France
Vibrations / Injection dans une veine
Peintre suisse (Paul) / Bagnole
Plaisir chez nos voisins outre-Manche / Grand lac américain
Elles volent en cas de disputes conjugales / Fleuve sibérien
Garçon d'écurie
Comité sportif international / Sanctionné
Ont-ils mangé la pomme de cette variété-là ?
Habitantes d'un pays d'Asie / Profit
Petit ensemble de musique
Sa source, pour le blanc, est le lac Victoria
Son aigu produit par la voix
Comté anglais
Relatif à la Haute Ecosse / Epuisa
Camarade ou plus que ça ? / Fleuve français et rivière suisse
Petite compagnie
Puissant poison
Traces profondes dans les sentiers
Argon / Missive
On viole souvent son intimité
Recherches
Altière
Dérobai / Fréquente
Sillons / Attribut d'un avocat
Règle de dessinateur / Jadis c'était le bronze
Lisières
Carillonne / Consacre
Film d'Alfred Hitchcock (les) / Valeur refuge
Fleuve russe bien connu des cruciver-bistes
Pâturage
Abri douillet / Aérodrome
Tamisée
Bramer / Génisses dans l'ouest de la France
Tanières / Esclave et gladiateur thrace
Se gausse
Relogea / Coeur
Moitié d'une mouche / Personnes qui parlent beaucoup
Supplier
Me représentai
Lieu couvert
Département français
Paras
Tolère
Haridelles
Métamor-phose
Répare
Béryllium / Grossir
Atome électri-quement chargé
Fais
Château de la Belle au Bois Dormant
Adverbe de lieu / Robe indienne
Fluide gazeux qui est de moins en moins pur
Femme du rajah
Discipline de l'escrime
Tranquille, silencieux / Général confédéré
Ancêtre de la radio / Étain
Poisson d'eau douce
Quatre font le plus heureux des joueurs / Arbres de nos régions
Culs / Négation
Sous-vêtement
Chiffre
Poète hymnique
Il haranguait les foules dans la Grèce antique
Erbium
Port d'Athènes

PÉTROLE

Le Brent au-dessus de 91 dollars

Les cours du pétrole restaient quasi-stables mercredi, les attentes d'une production abondante contrebalançant l'évolution de la situation géopolitique internationale. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 0,04% à 91,36 dollars dans la matinée. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 0,30% à 81,8 dollars.

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Jeudi 26 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

F2IN 2026

L'Algérie réaffirme son engagement à accompagner le Niger

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a réitéré, hier à Niamey, l'engagement de l'Algérie à accompagner la République du Niger dans son processus de développement, à travers le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays et le développement de partenariats stratégiques fondés sur la réalisation d'intérêts communs, indique un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une séance de débat animée par le ministre sous le thème : « Bâtir des partenariats stratégiques pour un Niger prospère et une souveraineté économique durable », au deuxième jour des travaux du Forum international « Investir au Niger » (F2IN 2026), auquel participe l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur. À cette occasion, le ministre a affirmé « l'engagement de l'Algérie à accompagner la République du Niger dans son processus de développement, à travers le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays et le développement de partenariats stratégiques fondés sur la réalisation d'intérêts communs et la valorisation des potentialités et des capacités dont disposent les deux pays ».

La séance de débat s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger, Ahmed Saadi, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des membres de la délégation économique algérienne, composée de responsables et de représentants de grandes entreprises et sociétés nationales.

Par ailleurs, à l'issue d'un entretien avec le ministre nigérien de l'Économie et des Finances, Mamane Laouali Abdou Rafa, le président du CREA a souligné l'importance de renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Niger, en mettant l'accent sur la facilitation de l'accès des produits algériens au marché nigérien et l'amélioration de leur compétitivité. Il a indiqué que des propositions relatives au démantèlement tarifaire et à la simplification des procédures commerciales avaient été présentées afin de fluidifier les échanges et de faciliter l'accès des produits algériens au marché nigérien.

Kamel Moula a enfin affirmé que l'ambition de l'Algérie dépasse le simple développement des échanges commerciaux et vise à construire un partenariat économique intégré avec le Niger, fondé sur les intérêts mutuels et le renforcement de la complémentarité entre les deux pays.

Par ailleurs, en marge des travaux du forum, MM. Rezig et Kourtel, en présence de M. Moula, ont eu des entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce de la République du Mali, Moussa Alassane Diallo, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Niger, Ahmed Saadi.

Synthèse Z R.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

La souveraineté économique ne se construit pas dans les bureaux et sur les plateaux de télévision

Gibran Khalil Gibran a défini la souveraineté économique avant tout le monde. Il écrivait déjà en 1933 (*) : « Malheur à la nation qui porte des vêtements qu'elle ne coud pas, mange du pain qu'elle ne récolte pas, et boit du vin qu'elle ne presse pas ». Cette formule, très poétique, décrit avec une précision redoutable la situation d'une économie rentière : une économie qui vend à l'état brut ce que la nature lui a donné, et qui rachète à prix fort, sous forme de produits finis, ce qu'elle aurait pu produire elle-même. Dans une telle économie, la richesse du sous-sol ne produit pas du développement, elle produit de la dépendance. Elle permet d'importer, donc de consommer, mais elle ne permet pas de produire (syndrome hollandais). Construire la souveraineté économique, c'est renverser totalement cette logique. Produire les biens et valoriser les ressources naturelles.

La souveraineté n'est pas un discours, c'est une **capacité matérielle à produire**. On ne la décrète pas, on la construit.

Un bureau produit des circulaires, des plans, des organigrammes qui vont parfois dans l'opposé de la construction de la souveraineté. Un plateau de télévision produit, au mieux, de l'opinion, de la polémique, du sentiment national, de l'idéologie. Les deux sont utiles, mais aucun des deux ne produit un quintal de blé, un lingot d'acier, un kilowattheure ou un ingénieur. La souveraineté ne peut pas naître d'un tel système, pour une raison simple : les bureaux produisent des textes, la télévision produit des opinions, mais ni l'un ni l'autre ne produit de la souveraineté. Un bureau peut afficher un taux de consommation de crédits de 100%, un plateau de télévision peut proclamer la souveraineté nationale pendant des heures. La souveraineté proclamée n'est pas la souveraineté exercée.

La souveraineté se joue ailleurs : là où on cultive, on extrait, on transforme, on transporte, on forme.

A-t-on un jour entendu un bruit sortant d'un plateau de télévision ou d'une salle de réunion ministérielle qui analyse, propose, anticipe, définit, … effectivement la méthode, les outils, les instruments, les formules, les procédés, l'ingénierie, l'organisation industrielle pour améliorer la productivité, l'innovation dans l'industrie, l'agriculture et les services. Nous sommes parmi les derniers dans les classements internationaux dans ce domaine. Mais en écoutant les plateaux de télévisions nous en sommes les premiers. Les débateurs des plateaux de TV et des conférences alibi et même les hauts fonctionnaires en charge de ces questions, ont-ils, un jour visité une usine ou une exploitation agricole (hors visites officielles et protocolaires) ou jeté un coup d'œil sur les données réelles de ces dernières et les comparer à d'autres expériences ?

La véritable souveraineté est celle exercée : celle qui se vérifie dans les faits. Un pays est souverain quand il peut, sans autorisation étrangère :

- Nourrir sa population sans importations massives ou être soumis à des conditions ;
- Habiller, soigner, loger sans dépendre totalement de l'étranger ;
- Produire l'énergie dont son industrie a besoin ;
- Décider de son taux de change, de son budget, de ses alliances sans chantage économique ;

La souveraineté se construit dans trois lieux concrets

• Dans les champs et les mines : C'est le lieu de la ressource. Si on ne maîtrise pas l'extraction, le rythme, le prix, la transformation locale, on ne fait que vendre du brut et acheter du fini. On exporte la valeur et on importe la dépendance.

• Dans les usines et les infrastructures : C'est le lieu de la transformation. Une mine sans chemin de fer et sans hauts fourneaux, une usine sans énergie et sans matières premières, un port sans services portuaires, ce n'est pas de la souveraineté, c'est du décor. La souveraineté, c'est la chaîne complète : ressources naturelles ☞ infrastructures de transformation et de transports ☞ matières premières industrielles ou agricoles ☞ Usines ☞ produits finis ☞ consommation domestique et exportation.

• Dans les écoles, les universités et les ateliers : C'est le lieu du savoir-faire. Le bureau importe des experts, le terrain forme des compétences. Un pays souverain n'a pas besoin d'importer des ingénieurs pour faire fonctionner ses propres installations. Il les forme, les retient, les fait progresser.

Une ressource du sous-sol n'est pas un revenu ordinaire. Elle est épuisable, localisée, volatile. Chaque tonne extraite est définitivement perdue pour les générations futures. La règle de J.M. Hartwick nous rappelle qu'une telle ressource ne peut être gérée durablement que si la totalité de la rente qu'elle génère est réinvestie dans du capital reproductible : infrastructures, industries, éducation.

C'est là que la planification macro prend tout son sens : elle ne se fait pas en un an, dans une loi de finances. Elle se fait en 10-15 ans, sur le terrain. C'est ici que la planification macroéconomique à moyen et long terme trouve toute sa justification. Non pas comme un retour à la planification centralisée et rigide du passé, mais comme une planification stratégique, indicative et intégrée. Une planification qui ne décide pas à la place du marché, mais qui assure la cohérence que le marché seul ne peut pas assurer : la cohérence dans le temps, entre le temps court du budget et le temps long du développement ; la cohérence dans l'espace, entre les secteurs, les territoires et les infrastructures ; et la cohérence dans les résultats, par un système de suivi-évaluation qui mesure non pas ce qui a été dépensé, mais ce qui a été réellement créé, préservé et transmis. En ce sens, la loi de finances annuelle ne doit pas disparaître. Elle doit être subordonnée au plan. Elle doit devenir la tranche annuelle d'un projet de quinze ans, et non l'inverse. Tant que le plan sera la somme des lois de finances, le développement restera fragmenté. Quand la loi de finances deviendra l'exécution annuelle du plan, le développement pourra devenir cumulatif.

Or la souveraineté est un investissement de long terme, souvent invisible, rarement spectaculaire : creuser un tunnel, poser un rail, former 500 soudeurs, irriguer une plaine. Ça ne fait pas de bonnes images, mais ça fait une économie performante.

L'Algérie dispose d'un sous-sol exceptionnellement riche, d'un potentiel agricole considérable et d'une position géographique stratégique, et pourtant elle demeure largement dépendante de l'extérieur pour se nourrir, s'habiller, se soigner et s'équiper. Ce paradoxe trouvera sa solution dans une transformation progressive du modèle de développement articulé sur la loi de finances annuelle. La transformation ne peut se faire que de manière planifiée sur le moyen et long termes.

C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que la richesse du sous-sol cessera d'être une rente à consommer, pour devenir ce qu'elle aurait toujours dû être : un capital à transformer, au service d'un développement durable et d'une souveraineté réelle.

La souveraineté numérique est plus complexe à construire ; elle est porteuse de beaucoup de risques. Nous lui consacrons une prochaine chronique.

**Gibran, Khalil, le jardin du Prophète, Editions Albin Michel, Paris, 1933.*